



« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

BRIA



PREFECTURE DE LA HAUTE-KOTTO



PLAN
INTERNATIONAL
Irish Aid

République centrafricaine, mai 2021

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	6
■	Carte de la zone d'intervention	7
■	Méthodologie AGORA	8
■	Présentation de Bria.....	9
■	Diagnostic territorial	11
	Carte générale du centre-ville de Bria	12
	Cartographie des acteurs	13
	Services de bases	16
	• Eau	16
	• Hygiène et assainissement	21
	• Éducation	21
	• Santé	22
	Filières économiques	25
	• Agriculture	25
	• Élevage	26
	• Commerce	27
	• Autres activités	28
	Gouvernance locale	29
	• Représentation	29
	• Justice et cohésion sociale	30
	• Diagnostic institutionnel	31
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	33
■	Planification du relèvement	34
	Eau	35
	Hygiène et assainissement	38
	Éducation.....	40
	Santé	42
	Agriculture	45
	Élevage	47
	Commerce	50
■	Priorisation intersectorielle	52
■	Annexes	53

Liste des acronymes

ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
AEDD	Agence pour l'environnement et le développement durable
AGR	Activité génératrice de revenu
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANEA	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
APE	Association des parents d'élèves
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CaLP	<i>Cash Learning Partnership</i>
CCCM	Gestion et Coordination des sites de déplacement
CEBI	Communion évangélique de baptistes indépendants
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CLPR	Comité local de paix et de réconciliation
CMOP	Comité de mise en œuvre préfectoral de l'accord de paix
CNEDD	Commission nationale de l'environnement et du développement durable
COGES	Comité de gestion
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
CTA	Conseiller technique agricole
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
EHA	Eau, hygiène et assainissement
ENI	Ecole normale des instituteurs
F1	Fondamentale 1
FACA	Forces armées centrafricaines
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
FNEC	Fédération nationale des éleveurs de Centrafrique
FOSA	Formation sanitaire

Liste des acronymes (suite)

FPU	<i>Free Press Unlimited</i>
GA	Groupe armé
GER	Générale de l'équipement Routier
ICRA	Institut centrafricain de recherche agricole
IMC	<i>International Medical Corps</i>
INEE	<i>Inter-agency network for education in emergencies</i>
IPCC	<i>Intergovernmental Panel on Climate Change</i>
JUPEDEC	Jeunesse unie pour l'environnement et le développement communautaire -
MENESRS	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MEPSTA	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'alphabétisation
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MSF	Médecins sans frontières
NFI	Article non-alimentaire
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFCA	Organisation des femmes Centrafricaine
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONASEM	Office national des semences
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PDL	Plan de développement local
PK	Point kilométrique
PMAS	Panier minimum d'articles de survie
PRADAC	Projet d'appui à la relance et au développement de l'agrobusiness en Centrafrique
PRL	Plan de relèvement local
RAOSSV	Réseau d'accueil, d'orientation et de suivi des survivants de violences
RCA	République centrafricaine

Liste des acronymes (suite)

RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
REPROSEM	Réseau des producteurs de semences
RRM	Mécanisme de réponse rapide – <i>Rapid Response Mechanism</i>
RSS	Réseau de réforme de sécurité sensible au genre
SMART	Simple, mesurable, acceptable, réalisable et temporel
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	Violence basée sur le genre
VDH	Violation des droits humains
XAF	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. 7). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p. 8 et « Annexe méthodologique » p. 53). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

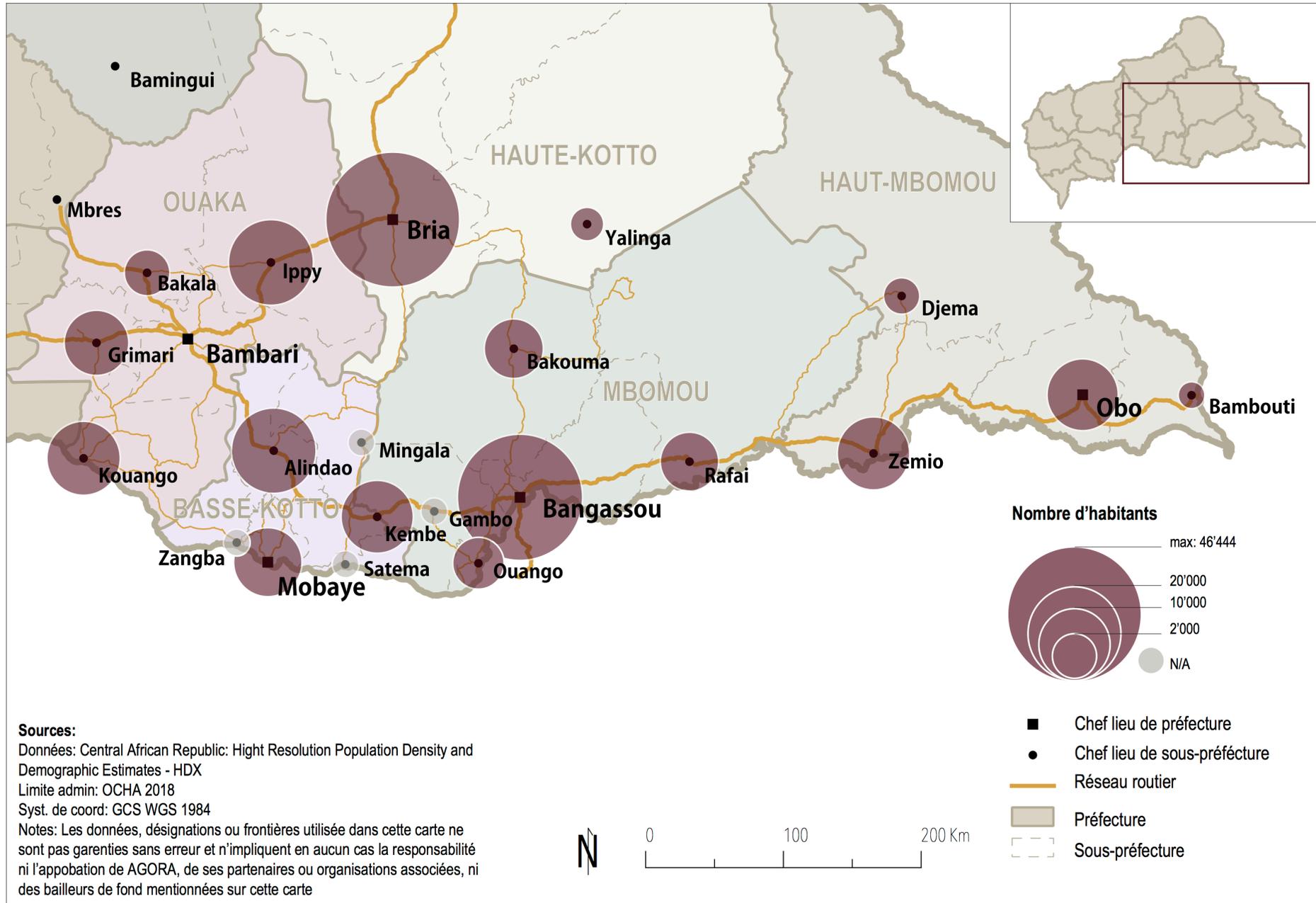
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA



Présentation de Bria

HISTOIRE

La ville de Bria a été établie au début du XX^{ème} siècle par l'administration coloniale. Elle est devenue le chef-lieu de la préfecture de la Haute-Kotto dans les années 1930. Elle tire son nom de l'ethnie qui y est majoritaire, les Mbreyas, sous-groupe de l'ethnie Banda.

La localité de Bria est principalement composée des ethnies Mbreya (70%), Goula et Sara (15%), Rounga (5%) et Peul (10%)⁴. D'autres ethnies sont également présentes sur le territoire selon les autorités locales : les Banda-Togbos, les Banda-Bandas, les Kpateres, les Tagbangos, puis, suite à l'indépendance du pays, les Banda-Lindas, les Yakpas, les Ngbougous, les Langbassis, les Roungas, les Karas, les Youlous et les Bornous se sont installés dans la ville.

Selon la plupart des autorités locales rencontrées, ces différentes ethnies cohabitent dans les quartiers et exercent les mêmes activités dans la ville. Les tensions observées entre les Peuls, les Goulas, les Roungas et les Karas seraient liées au conflit armé qui secoue le pays depuis 2013. Il s'agirait davantage de dissensions internes aux GA pour la gouvernance de la ville que d'affrontements basés sur des différends ethnoculturels (voir section « Justice et Cohésion sociale », page 30).

TERRITOIRE

Sur le plan administratif la ville de Bria est subdivisée en neuf groupements⁵, délimités par la mairie :

1. Mandé ;
2. Piango ;
3. Bornou I ;
4. Amgradou ;
5. Ndrou ;
6. Yambélé ;
7. Moussa Gbadou ;
8. Passeur Bac ;
9. Bornou II.

Ces groupements comptent environ une dizaine de quartiers chacun. Les groupements Mandé, Passeur Bac et Bornou I seraient les plus peuplés de la ville selon plusieurs autorités locales rencontrées, en particulier les quartiers Issa, Gobolo

et Kotto-Ville. Selon une autorité locale, de nouveaux quartiers auraient été récemment créés et ne seraient pas encore associés à un groupement.

Au quotidien la population s'oriente grâce à la définition de quatre « secteurs » qui ne correspondent pas aux limites administratives de la ville. Ces secteurs sont : Centre-ville, Gobolo, Bornou et Amameu (comprenant le site de déplacés du point kilométrique 3 – PK 3). Le dernier secteur serait le plus peuplé selon une autorité locale, puisque le site de PK 3 compterait entre 30 000 et 50 000 personnes sur les 62 000 habitants que compterait la ville selon le recensement élaboré par les acteurs humanitaires en 2018.

Le centre-ville de Bria est composé du centre commercial, avec le marché central, et du centre administratif comprenant les principales institutions administratives (mairie, sous-préfecture, préfecture, direction régionale de l'Agriculture, etc.) et le tribunal. D'après les entretiens avec les autorités locales menés, des GA étaient déjà présents sur le territoire avant la crise de 2013. Au total, six GA ont été identifiés dans la zone ; cinq sont issus de la coalition rebelle, et un est issu des auto-défenses. La ville a connu plusieurs vagues de violences : en 2013, en 2016-2017 puis en 2020. Un pacte de non-agression a finalement été signé en 2020 avec la création d'un comité de suivi (voir section « Justice et cohésion sociale », p. 30).

Ces événements successifs ont eu de lourdes conséquences humaines (tueries, famines, enrôlement des enfants dans les GA, violences basées sur le genre – VBG) et matérielles (incendies, destructions de maisons, d'infrastructures, vandalisme) selon les autorités locales interrogées. Ainsi, la majorité de la population a regagné les sites de déplacés qui ont été créés majoritairement entre 2017 et 2019 :

- Le site de PK 3 ;
- Le site de l'église CEBI ;
- Le site de l'église catholique ;
- Le site centre 3 de Bornou ;
- Le site de Gobolo ;
- Le site de Kotto-ville.

Au moment de l'enquête AGORA, la plupart des personnes vivant sur ces sites avaient regagné leur domicile, dans la ville de Bria ou dans les villages sur les axes. Plusieurs sites ont donc fermé ou ont vu leur population diminuer. Toutefois, le site de PK 3 fait exception. Il représente toujours la majorité de la population de Bria. D'après les groupes de discussion menés avec la

⁴ Chiffres communiqués par un informateur clé de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) Civile, février 2020.

⁵ A noter que les neuf groupements ont été identifiés au cours des ateliers de cartographie participative menés avec la communauté. Les autorités locales n'étaient pas toutes d'accord sur la délimitation des groupements. Des quartiers comme Gobolo ou Kotto-Ville ont souvent été cités comme des groupements.

Présentation de Bria

communauté, les habitants auraient l'intention de retourner dans leur quartier d'origine mais en seraient empêché par le contexte sécuritaire volatile, la destruction ou l'occupation de leur maison par les GA ou encore la vente de leurs terres en leur absence.

La dynamique des déplacements dans la zone depuis 2013 s'est concentrée sur la ville de Bria. Les habitants du centre-ville ainsi que ceux des villages sur les axes Yalinga, Ippy et Ouadda ont rejoint le site de PK 3 en masse, en raison des exactions commises par les GA dans la brousse. Seules quelques personnes auraient fui à l'extérieur de la ville, en direction de Bambari ou Bangui principalement. Selon les membres de la communauté, ces personnes auraient pour la grande majorité vendu leurs biens et terres et ne souhaiteraient plus revenir s'installer dans la ville.

La ville de Bria se trouve au croisement de quatre axes :

- A l'ouest, l'axe vers Ippy à une centaine de kilomètres, puis Bambari ;
- A l'est, l'axe vers Nzako puis Yalinga ;
- Au nord, l'axe vers Ouadda à 225 kilomètres ;
- Au sud, l'axe vers Ira-banda.

Les groupes de discussion menés avec les membres de la communauté ont montré que les habitants de Bria ne se sentaient pas libres de circuler dans la ville. Les mouvements sont limités dans la ville et sur les axes, en raison de la présence de GA et des exactions rapportées de la part « d'éléments non contrôlés ». De nombreux habitants comptent sur les escortes de la MINUSCA pour se déplacer.

Des mines de diamant et d'or sont présentes autour de la ville de Bria, notamment sur les axe Ira-banda et Yalinga. Toutes ces mines sont contrôlées par les GA depuis 2013.

L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville de Bria entre le **12 et le 23 février 2020**.

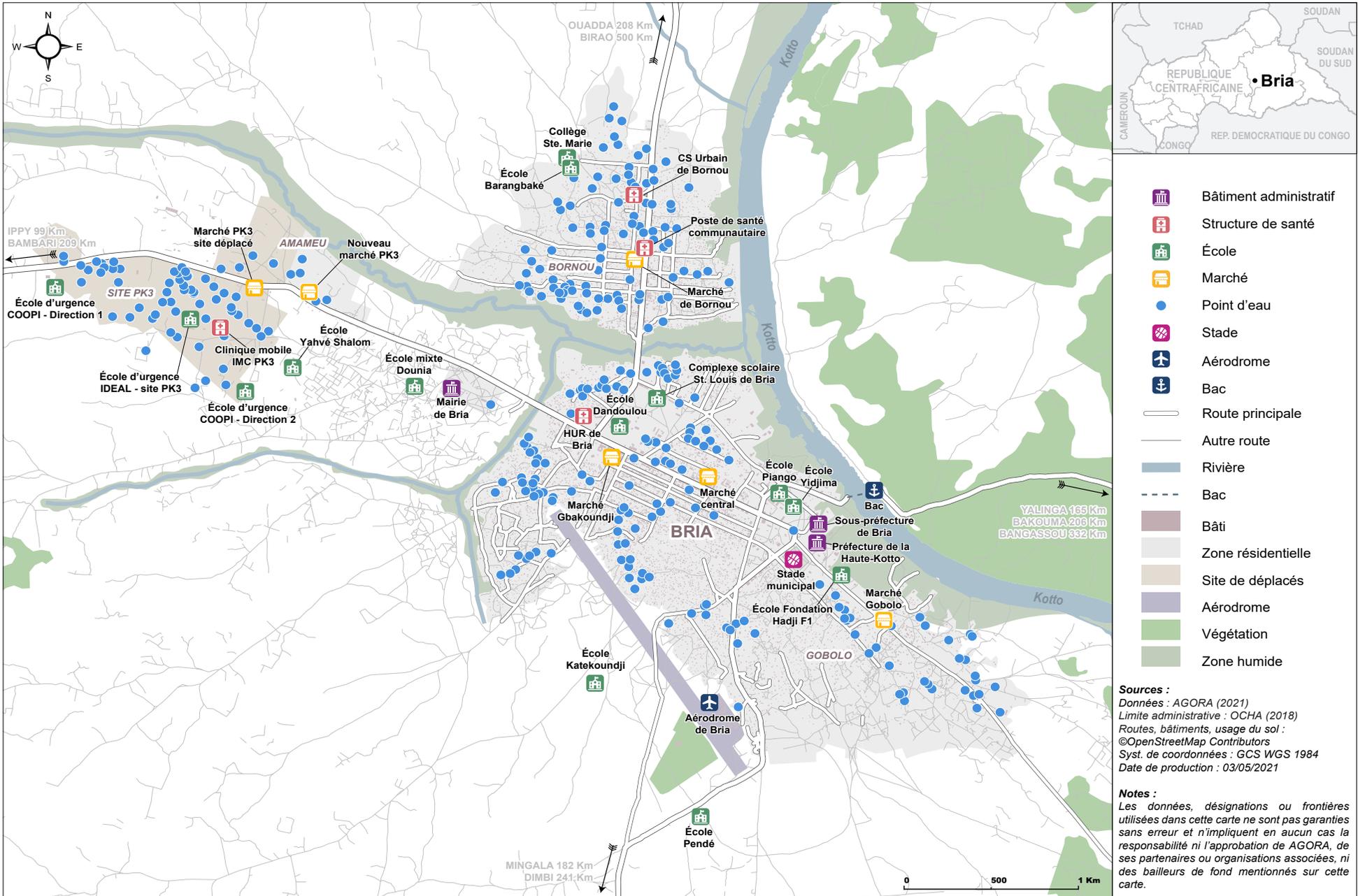
Les ateliers de planification se sont déroulés les **13 et 14 avril 2020**.



Diagnostic territorial

BRIA

Carte générale du centre-ville de Bria



Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

Général :

- Préfecture
- Sous-préfecture
- Mairie

Secteur agricole :

- Direction régional de l'Agriculture
- Chef de service préfectoral de l'Agriculture
- Directeur régional de l'ACDA
- CTA de l'ACDA

Secteur élevage :

- Chef de service préfectoral de l'Élevage
- Chef de secteur de l'ANDE
- FNEC

Autres secteurs :

- Directeur régional des Affaires sociales
- Directeur régional de l'Urbanisme
- Directeur régional de l'Hydraulique
- Directeur régional de la DDR
- Directeur régional de la Fonction publique
- Directeur régional de la Jeunesse et des sports
- Directeur régional des Impôts
- Directeur régional de la Santé
- Inspecteur de F1, chef de la circonscription scolaire de la Haute Kotto
- Directeur régional des Eaux et forêts

PARTENAIRES DE L'AIDE

Basés dans la ville :

- ONG nationales : Action verte
- ONG internationales : ACTED ; OXFAM ; IMC ; COOPI ; PLAN International ; MSF ; INTERSOS
- Organisations multilatérales : OCHA ; UNHCR ; MINUSCA – Affaires civiles

Ayant des projets réguliers :

- CICR ; Croix-Rouge centrafricaine ; PAM ; OMS

SOCIÉTÉ CIVILE

- CLPR
- OFCA
- Femmes-Leaders
- Association Bê oko ti Bria
- Association des Femmes promotrices de paix
- Associations des victimes de VBG
- RSS
- Comité islamique
- RAOSSV

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Groupements agricoles
- Groupements d'éleveurs
- Groupements de pêcheurs
- Associations de commerçants
- Unités de production des briquetiers
- Coopératives de miniers

FORCES DE SÉCURITÉ

- Gendarmerie
- Police municipale
- FACA
- MINUSCA

AUTRES ACTEURS/GROUPES

- Groupes armés

La mairie est dirigée par le président de la délégation spéciale, en poste depuis novembre 2017. Il est appuyé par 2 adjoints et 4 conseillers municipaux. La mairie compte également un secrétaire général, un secrétaire particulier, un comptable, un chef de bureau d'Etat civil, 3 collecteurs de marché et 4 policiers municipaux.

Le conseil municipal se réunit trimestriellement. Au moment de l'enquête AGORA, la dernière réunion avait pu avoir lieu en décembre 2020. La mairie exerce diverses activités d'Etat civil (établissement des actes de naissance), de médiation et de règlement des litiges. Elle travaille étroitement avec les chefs de quartier/groupement qui assurent la liaison entre la commune et la population.

Outre les autorités communales, la ville de Bria rassemble le préfet, le sous-préfet, deux secrétaires et un chef de bureau pour la préfecture ainsi qu'un secrétaire pour la sous-préfecture. Le préfet a pour mission de superviser tous les services de l'Etat et leurs fonctionnaires. Il travaille aussi en étroite collaboration avec les acteurs extérieurs en assurant la coordination de toutes leurs activités. Le sous-préfet, quant à lui, veille sur le développement de la localité, le rétablissement de la sécurité et la paix, le règlement des litiges, à travers la médiation avec les chefs communautaires appelés « chefs de race » à Bria, et le bien-être de la population.

Un grand nombre de services déconcentrés de l'Etat sont représentés de manière permanente dans la localité. Toutefois,

Cartographie des acteurs (suite)

la majorité ne dispose pas de bâtiment pour leur bureau. Certains occupent provisoirement quelques bureaux au sein de la mairie, d'autres travaillent depuis leur domicile.

Les différents entretiens menés avec les autorités locales et les représentants des services techniques déconcentrés ont montré que ces derniers étaient parfois consultés pour apporter leur expertise technique sur des sujets relatifs aux affaires communales, principalement dans les secteurs de l'hydraulique, de l'agriculture et de l'élevage. Toutefois, plusieurs informateurs clés ont déploré un manque de coordination entre les services techniques et les autorités communales et préfectorales, et entre représentants de services différents. A titre d'exemple de nombreuses autorités locales n'avaient pas connaissance du projet d'élaboration d'un Plan de développement local (PDL) engagé par la direction des Affaires sociales (voir section « Diagnostic institutionnel », p. 31).

Les principaux acteurs économiques de Bria sont les agriculteurs, les éleveurs, les commerçants et quelques briquetiers et artisans miniers. Ces acteurs exercent majoritairement leurs activités de façon individuelle, dans leurs secteurs respectifs. Au cours des entretiens réalisés avec les informateurs clés des filières économiques, il a été mentionné que les agriculteurs se sont regroupés en groupements agricoles, qui semblent apporter satisfaction à leurs membres. Cependant, les commerçants et les éleveurs auraient besoin d'un appui en matière de structuration, financier et matériel pour la redynamisation de leurs associations.

Plusieurs partenaires de l'aide et agences des Nations Unies sont installés de manière permanente dans la ville (voir tableau ci-dessous).

Plusieurs associations de développement locales sont également présentes à Bria. Pour la majorité elles manquent cependant de

SECTEUR	ORGANISATION
Coordination	OCHA (coordination des acteurs humanitaires dans la Haute-Kotto) OMS (coordination des acteurs du secteur santé, appui à la préparation et riposte aux épidémies, suivi des tendances sanitaires, expertise technique)
Abris & NFI	UNHCR et INTERSOS (distribution de moustiquaires)
Infrastructures	ACTED (construction d'infrastructures économiques et sociales)
EHA	ACTED (construction de forage et formation d'artisans réparateurs) OXFAM (distribution de kits de désinfection des puits)
Déplacement et CCCM	UNHCR et INTERSOS JUPEDEC (suivi des mouvements de population)
Éducation	APADE (construction de hangars améliorés et dotation de table-bancs) IDEAL (appui aux associations de parents d'élèves - APE, suivi des présences, accompagnement de l'inspection académique) COOPI (formation des maître-parents) PLAN international (formation professionnelle et cours d'alphabétisation pour les adolescents)
Protection	APADE (suivi des cas de protection en milieu scolaire) COOPI (médiation familiale, référencement des cas de protection, sensibilisation sur l'enrôlement par les GA) Invisible children (violation des droits humains (VDH), système d'alerte précoce) Espérance (prise en charge psychologique des victimes de VBG, protection de l'enfance) PLAN international (protection de l'enfance et VBG, appui psychosocial, appui au regroupement familial)

Cartographie des acteurs (suite)

SECTEUR	ORGANISATION
Santé	<p>IMC (mise en place d'une école de formation des assistantes accoucheuses, consultations curatives, prise en charge médicale des cas de VBG et de la santé mentale, appui au fonctionnement du district sanitaire, dotation de médicaments)</p> <p>MSF (prise en charge médicale des enfants de 0 à 14 ans, renforcement des capacités du personnel médical)</p> <p>COOPI (distribution de médicaments et de moustiquaires dans les formations sanitaires-FOSA)</p> <p>OMS (appui aux comités de gestion (COGES) des FOSA)</p>
Nutrition	<p>IMC (prise en charge nutritionnelle surtout <i>via</i> les cliniques mobiles)</p> <p>PLAN international (référencement d'enfants malnutris, démonstrations culinaires, prise en charge des femmes allaitantes)</p> <p>PAM (prévention et traitement de la malnutrition)</p>
Sécurité alimentaire	<p>COOPI (distribution de vivres)</p> <p>OXFAM (distribution de vivres et de cash, kits de conservation des semences)</p> <p>PLAN international (distribution de vivres et de coupons)</p> <p>PAM (distribution de vivres, création de cantines scolaires)</p>
AGR	<p>OXFAM (appui au maraîchage)</p> <p>APADE (construction d'infrastructures économiques sur les sites, construction d'enclos pour les éleveurs)</p>

financement pour mener à bien leurs activités afin de contribuer au développement de leur localité (voir section « Autoévaluation des OSC », p. 33).

Les partenaires extérieurs se coordonnent entre eux dans le cadre des réunions hebdomadaires organisées par OCHA et des groupes de travail thématiques ou « clusters » mis en place notamment pour l'éducation, la protection, la logistique et l'eau, hygiène et assainissement (EHA). Les autorités locales rencontrées ont estimé que ces acteurs collaboraient avec elles pour la mise en œuvre de leurs activités, principalement à travers des visites de courtoisie et de présentation des projets. Les ONG peuvent aussi faire appel aux leaders communautaires et religieux pour l'identification des bénéficiaires ou le règlement de malentendus avec la communauté par rapport aux projets mis en œuvre. Par ailleurs, les services techniques déconcentrés sont impliqués sur certains sujets spécifiques comme l'élevage et l'agriculture. Quelques ONG effectuent des missions terrain avec des techniciens ou les consultent pour l'écriture de nouveaux projets. Un informateur clé a toutefois déploré que les acteurs humanitaires n'impliquaient pas les experts techniques sur l'identification des bénéficiaires, afin d'éviter les biais de sélection, également rapportés par la communauté, de la part de certains chefs de quartier.

La sécurité de la ville est assurée par la gendarmerie, les forces armées centrafricaines (FACA) en nombre restreint et la MINUSCA. Malgré la présence de ces forces de l'ordre ainsi que les multiples sensibilisations menées pour le retour de la paix et le vivre ensemble, la population reste méfiante et déclare ne pas se sentir en sécurité dans la localité, principalement du fait de la présence des GA dans la ville. La gendarmerie et la police municipale par exemple n'effectueraient pas des patrouilles dans l'ensemble des quartiers de la ville selon un informateur clé. En cas d'incident sécuritaire dans la ville, la population a confié privilégier l'hôpital régional ou les églises comme lieux de refuge.

Un incendie domestique s'est déclaré sur le site de PK 3 le dimanche 18 avril 2021. Selon les premières évaluations du Mécanisme de réponse rapide (RRM), les blocs 2,3,4 et 5 auraient été touchés⁶. Les dégâts concerneraient essentiellement les abris. Toutefois, il est possible que les chiffres relatifs aux infrastructures communautaires de PK 3 présentés par AGORA dans le présent rapport nécessitent une actualisation.

⁶ ACTED, Mécanisme de réponse rapide, Alerte ACT_BRIA_20210419, avril 2021.

Services de base

EAU

La ville de Bria compte **290 points d'eau** au total. Parmi ceux qu'AGORA a pu enquêter⁷, la grande majorité (89%) sont fonctionnels. Pour les points d'eau non fonctionnels, cela est principalement dû à une destruction ou un assèchement de la source. Un tiers des points d'eau ne fonctionnent plus depuis trois ans.



Proportion de puits traditionnels (protégés ou non protégés)

Parmi les points d'eau fonctionnels, **la plupart disposent d'eau potable**, notamment grâce au traitement de l'eau (66% au total). Il s'agit principalement de **points d'eau « de proximité »**, utilisés par les habitants d'un même quartier ou d'un même bloc pour les points sur les sites de déplacés, accessibles en moins de 30 minutes pour les habitants (71%), et avec un temps d'attente compris entre 0 et 30 minutes (73%) selon les gestionnaires de service.

D'ailleurs, la plupart des points d'eau ne disposent pas de comité de gestion (72%) et sont gratuits.

Au cours des dernières années, les usagers semblent avoir concentré leur utilisation sur certains points d'eau, pour deux raisons parallèles : d'une part la destruction de nombreuses infrastructures hydrauliques dans la ville suite aux événements et la réhabilitation ou le traitement d'autres points d'eau. Par exemple, il a été rapporté que les habitants du site de PK 3 allaient puiser l'eau dans le quartier Amameu ou au point d'eau derrière l'hôpital, de meilleure qualité que ceux disponibles sur le site.

93

Nombre moyen de ménages par point d'eau fonctionnel

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de matériel, en particulier pour le traitement des points d'eau



Non-respect des règles de gestion de la part les usagers



Manque de ressources financières



Mauvaise qualité ou manque d'eau



Surutilisation et pression sur les services

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les principales barrières d'accès à l'eau identifiées par les participants aux groupes de discussion sont **l'insuffisance de points d'eau**, en particulier sur les sites de déplacés. Cela entraîne un temps d'attente considérable pour la population, estimé à plus d'une heure par les participants aux groupes de discussion. Toutefois, le manque d'espace, en particulier sur les sites, constitue un obstacle pour la construction de nouveaux points d'eau.

Les points d'eau aménagés existants **ne fonctionnent pas ou difficilement**. Au moment de l'enquête AGORA, un seul artisan réparateur était formé pour l'ensemble des points d'eau de la localité. Ainsi, la population est contrainte d'utiliser les puits traditionnels, dont l'eau n'est **pas de bonne qualité**. En particulier, sur les sites de déplacés, les points d'eau sont situés à côté des latrines, engendrant des problèmes d'hygiène/santé (cas de typhoïde et diarrhées rapportés). A titre d'exemple, au cours des groupes de discussion communautaires, certains participants ont témoigné que certains puits étaient remplis de termites ou utilisés comme toilettes.

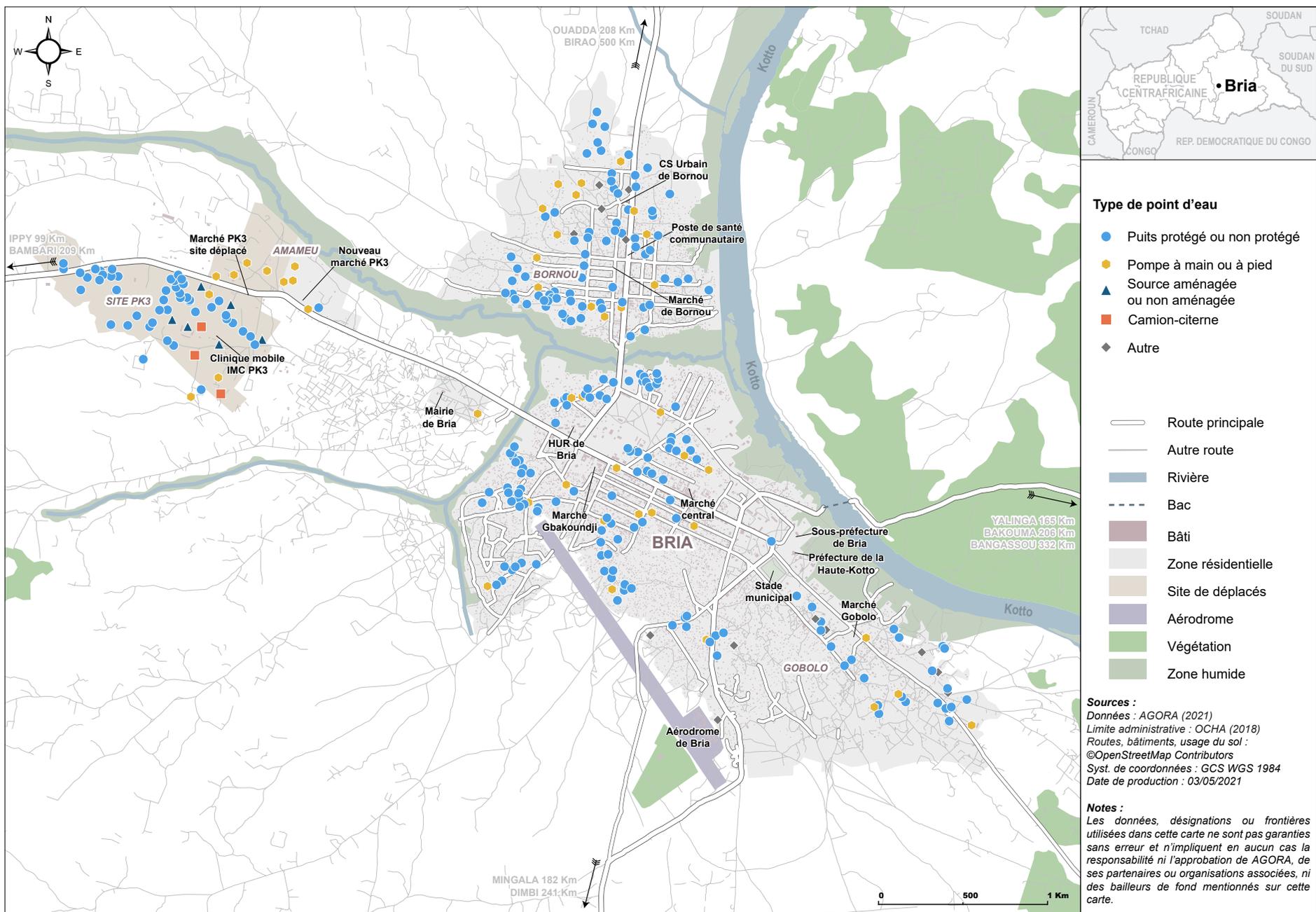
Les multiples réhabilitations des ONG ont été mentionnées pour expliquer que les interventions dans le secteur de l'EHA entreprises jusqu'à ce jour n'avaient pas été durables. La communauté souhaiterait bénéficier d'ouvrages de meilleure qualité et non plus d'une actions d'urgence de traitement des puits.

Cette situation entraîne une **forte pression sur l'utilisation des services**. Des cas de bagarres ont été mentionnés par les participants aux groupes de discussion communautaires, souvent entre les femmes en charge de puiser l'eau. Par ailleurs, les points d'eau présentent des risques sécuritaires pour les femmes, des cas de viols aux abords des points d'eau ont été rapportés.

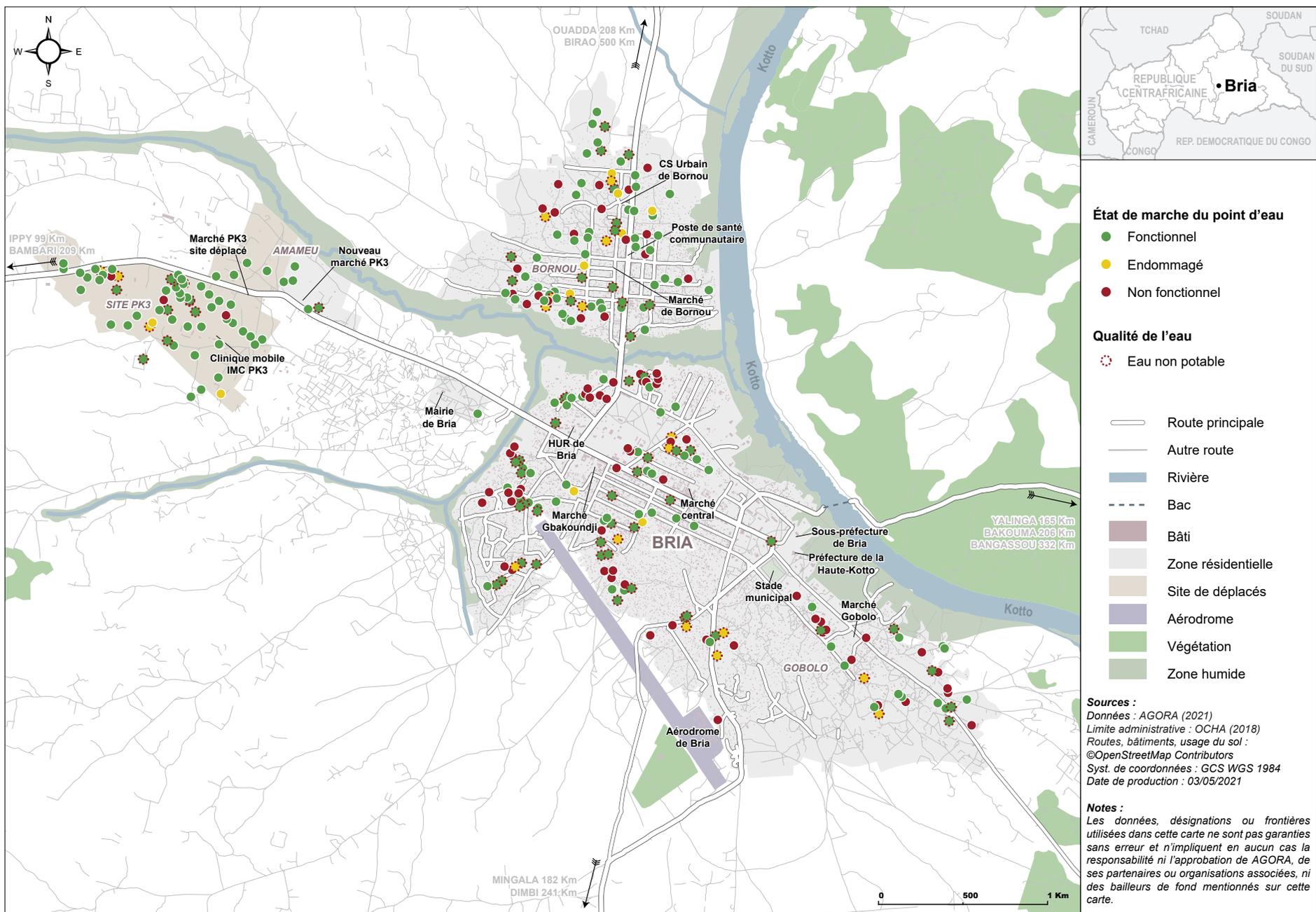
Enfin, **le manque de moyens financiers de la communauté pour payer les bidons d'eau**. Pour rappel, pour les points d'eau payants il faut compter en moyenne 25 Franc CFA (XAF) pour un ou deux bidons de 25 litres en fonction des points d'eau. A défaut, la population utilise les sources naturelles pour puiser de l'eau.

⁷ Refus de certains IC.

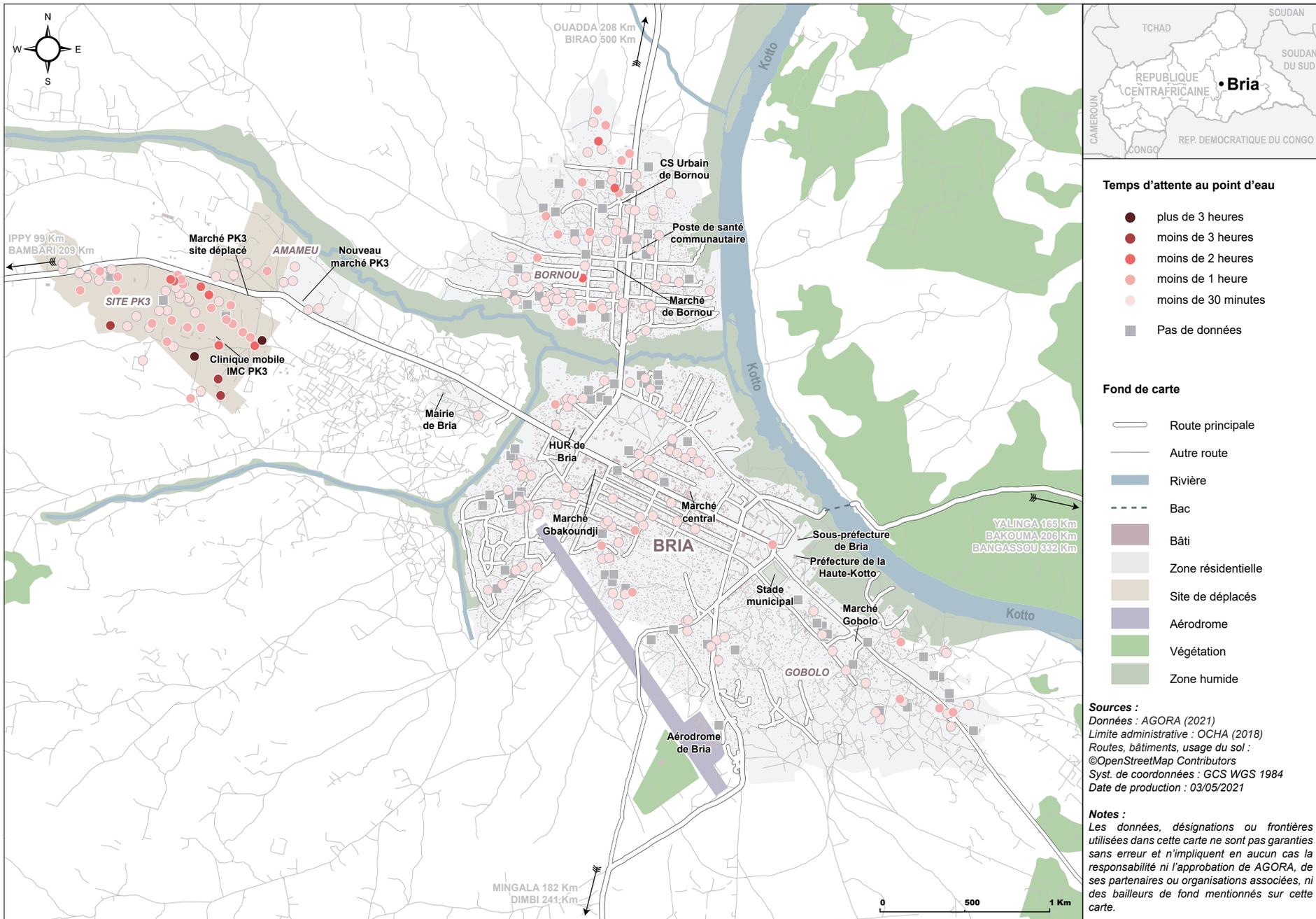
Cartographie des services - Type de points d'eau



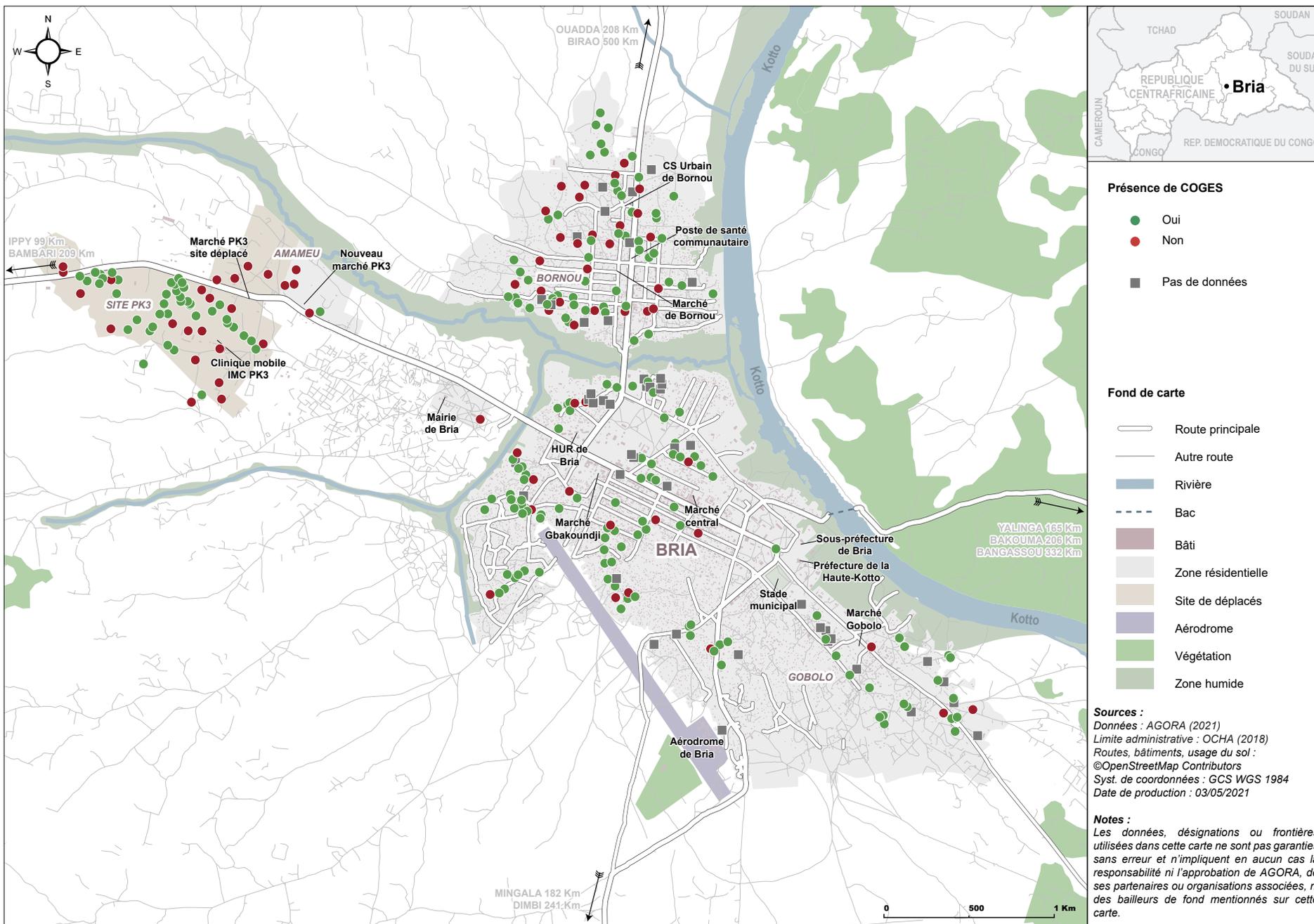
Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



Cartographie des services - Usage des points d'eau



Cartographie des services - Gestion des points d'eau



HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Bria compte **36 latrines communautaires**, construites par des ONG internationales. Elles sont exclusivement situées sur les sites de déplacés.

La majorité sont des latrines en dur équipées de portes. La quasi-totalité **ne sont pas verrouillées et sont accessibles la nuit**. Un peu plus de la moitié seulement disposent de dispositifs de lavage des mains.

La plupart sont fonctionnelles, bien que près d'un quart soient endommagées, en général depuis moins de six mois (fort besoin en réhabilitation et en nettoyage).

3 latrines pour les hommes et 3 latrines pour les femmes en moyenne pour la ville de Bria

116 Nombre moyen de ménages qui utilisent une même latrine

Toutes les latrines sont **gratuites**. La plupart des gestionnaires affirment avoir reçu un appui de la part d'une ONG internationale, principalement en dotation de kits de nettoyage et construction directe de latrines. Cet appui semble avoir été satisfaisant pour les gestionnaires de service, les insatisfactions recensées concernent l'insuffisance de l'aide apportée.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Non-respect des règles de gestion de la part les usagers
-  Vols et pillages du matériel (portes et dispositifs de lavage des mains)
-  Surutilisation et pression sur les services

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les ménages vivant sur les sites font face à un **manque de moyens financiers** et à l'**insuffisance de parcelles** pour s'engager dans la construction de latrines individuelles. A défaut, la population pratiquerait la défécation à l'air libre.

Les groupes de discussion communautaires ont également souligné le **manque d'entretien** des latrines communautaires existantes et la **mauvaise qualité des constructions**, réalisées en matériaux non durables. Les participants déploreraient l'absence d'intervention des ONG dans ce secteur.

ÉDUCATION

Bria compte **14 établissements scolaires** : la majorité sont des écoles publiques de niveau Fondamentale 1 (F1). Trois écoles d'urgence ont été installées sur le site de PK 3. Les trois collèges de la ville sont soit privés soit d'enseignement associé. La totalité des établissements sont fonctionnels. Un peu plus de la moitié dispose de bâtiments durables. La quasi-totalité des établissements dispose de latrines, au nombre de cinq en moyenne, séparées par genre et séparées pour le personnel dans la moitié des cas.

Les deux tiers des écoles ne disposent pas d'un accès à un point d'eau potable. Pour celles qui en disposent, ce ne sont pas des points d'eau fonctionnels ; par exemple dans les écoles Ydjama, Piango et Gobolo, les pompes à main qui sont installées sur les puits ne fonctionnent plus.

145 Nombre moyen d'élèves par salle de classe pour les écoles publiques de Bria

Les effectifs des élèves ont plutôt globalement augmenté au cours des deux dernières années, en raison de l'augmentation de la population de la zone (arrivée de populations déplacées en particulier) d'une part et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans certaines écoles d'autre part.

La plupart des établissements sont payants : 1 700 XAF par an en moyenne pour les écoles publiques, 41 875 XAF pour les établissements privés et religieux. Les écoles d'urgence sont toutes gratuites, les frais étant pris en charge par les ONG gestionnaires. Un quart des gestionnaires d'écoles estiment qu'ils éprouvent des difficultés à payer leurs frais de fonctionnement (exclusivement des établissements publics).

Les écoles comptent en moyenne 8 maître-parents, pour 2 enseignants titulaires. Les trois-quarts des gestionnaires de service estiment que les maître-parents ne sont pas suffisamment formés, tandis qu'ils estiment que les enseignants titulaires sont bien formés (bien que certains auraient besoin d'un renforcement de capacités).

8/13 écoles ont reçu une aide au fonctionnement, de la part d'ONG internationales et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : formations des maître-parents, dotation d'équipement (kits de lavage des mains) et dotation de matériel didactique principalement. Cette aide a été jugée plutôt insatisfaisante par les gestionnaires car insuffisante.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Manque de matériel pédagogique
-  Manque d'équipement de base
-  Manque d'enseignants qualifiés
-  Insuffisance des infrastructures (bâtiments scolaires et points d'eau).

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion communautaires ont mentionné le **manque de moyens financiers** pour le paiement des frais d'écolage comme la première barrière d'accès à l'éducation à Bria. Au-delà de cela, l'absence de ressources financières est un frein à l'accès à l'éducation de qualité. Selon les répondants, seules les écoles privées, accessibles aux familles aisées, dispenseraient un enseignement de qualité. De la même façon, seuls les ménages aisés seraient en mesure d'envoyer leurs enfants dans les écoles de Bambari ou Bangui, jugées de meilleure qualité.

En ce sens, les participants ont souligné le **manque de formation des maître-parents** (au nombre de 7 en moyenne pour les écoles privées, contre 11 pour les écoles publiques) comme facteur principal de la qualité de l'enseignement, jugée mauvaise au cours des discussions. Selon les participants, les arriérés de salaires à répétition auraient découragé les enseignants titulaires de venir s'installer à Bria. Concernant les enseignants, des problèmes de harcèlement des jeunes filles ont été rapportés, constituant ainsi une barrière additionnelle pour l'accès à l'éducation.

Les discussions ont permis de soulever le problème de la perte des pièces d'identité pour les élèves⁸, les empêchant ainsi de passer des examens et donc de progresser dans le cursus académique.

Le **manque et le mauvais état des infrastructures ainsi que le manque d'équipement de base** (insuffisance des table-bancs, effectifs trop élevés dans les salles de classe) ont été soulignés à plusieurs reprises par les répondants. Par ailleurs, le matériel existant est souvent vandalisé par les GA présents dans la ville.

Enfin, les membres de la communauté rencontrés ont rapporté que **l'insécurité et la présence des GA dans la localité** font peser des menaces sur les élèves, en particulier au niveau des barrières tenues par les GA (pour l'école Yambele située au PK 5 par exemple, qui nécessite de passer une barrière illégale) ou pour les écoles isolées (c'est le cas de l'école Dounia).

SANTÉ

La ville de Bria compte **5 structures de santé, toutes fonctionnelles** : 1 hôpital régional universitaire, 2 centres de santé, 1 poste de santé et 1 dispensaire. L'hôpital régional universitaire assure le rôle d'un hôpital de district. La plupart dispose d'un COGES. Toutes les structures disposent de **latrines fonctionnelles, généralement séparées par genre** (2 pour les hommes et 2,3 pour les femmes en moyenne) mais la plupart **n'ont pas accès à un point d'eau potable ni de générateur pour leur fonctionnement.**

Les structures dispensent un large panel de soins et de vaccinations, pour la plupart gratuites.

La fréquentation des structures de santé a plutôt diminué de façon générale dans la ville de Bria, principalement en raison de la dégradation des services de santé (vols, pillages du matériel, fuite du personnel qualifié), du manque de médicaments et de la suspension de la prise en charge des adultes par les ONG actives dans le secteur de la santé selon certains participants aux groupes de discussion. L'hôpital régional continue de desservir la population dans un rayon de 70 à 100 kilomètres, les participants ont rapporté que les habitants des villages sur les axes pouvaient faire jusqu'à 5 heures de trajet pour se rendre à l'hôpital.

La plupart des structures ont reçu un appui pour leur fonctionnement, de la part d'ONG internationales : principalement des dotations en équipements de maintenance (y compris des kits de nettoyage) et des dotations de médicaments. Tous les gestionnaires ont estimé que cet appui avait été satisfaisant.

Seuls l'hôpital régional et le dispensaire disposent de médecins qualifiés. Toutefois, de façon globale, les structures de santé fonctionnent principalement grâce aux agents de santé communautaire, au nombre de 15 en moyenne (jusqu'à 52 pour l'hôpital régional).

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

La principale barrière d'accès à la santé identifiée par les participants aux groupes de discussion est le **manque de moyens financiers** de la population pour accéder aux services de santé. Cela peut entraîner des complications médicales, notamment lors des accouchements, pour les personnes n'ayant pas les ressources financières pour payer les examens et les soins nécessaires.

⁸ Les actes de naissance en particulier auraient été égarés au fil des déplacements pour de nombreux ménages.

Le **manque de médicaments** est également problématique dans la ville de Bria. A défaut, la population se tourne vers les médicaments traditionnels ou ceux trouvés dans les petits commerces des marchés locaux.

Enfin, certains répondants ont mentionné la **mauvaise qualité des soins et de l'accueil des patients** comme des obstacles pour l'accès aux services. En particulier le temps d'attente a été jugé trop important par les membres de la communauté. Des cas de maltraitance de patients ont été rapportés. Cela est principalement dû à un manque de personnel qualifié selon les participants aux groupes de discussion.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de médicaments et d'équipement de base



Insécurité (GA) et vols de matériel (cas de braquages de véhicules de l'hôpital rapportés)

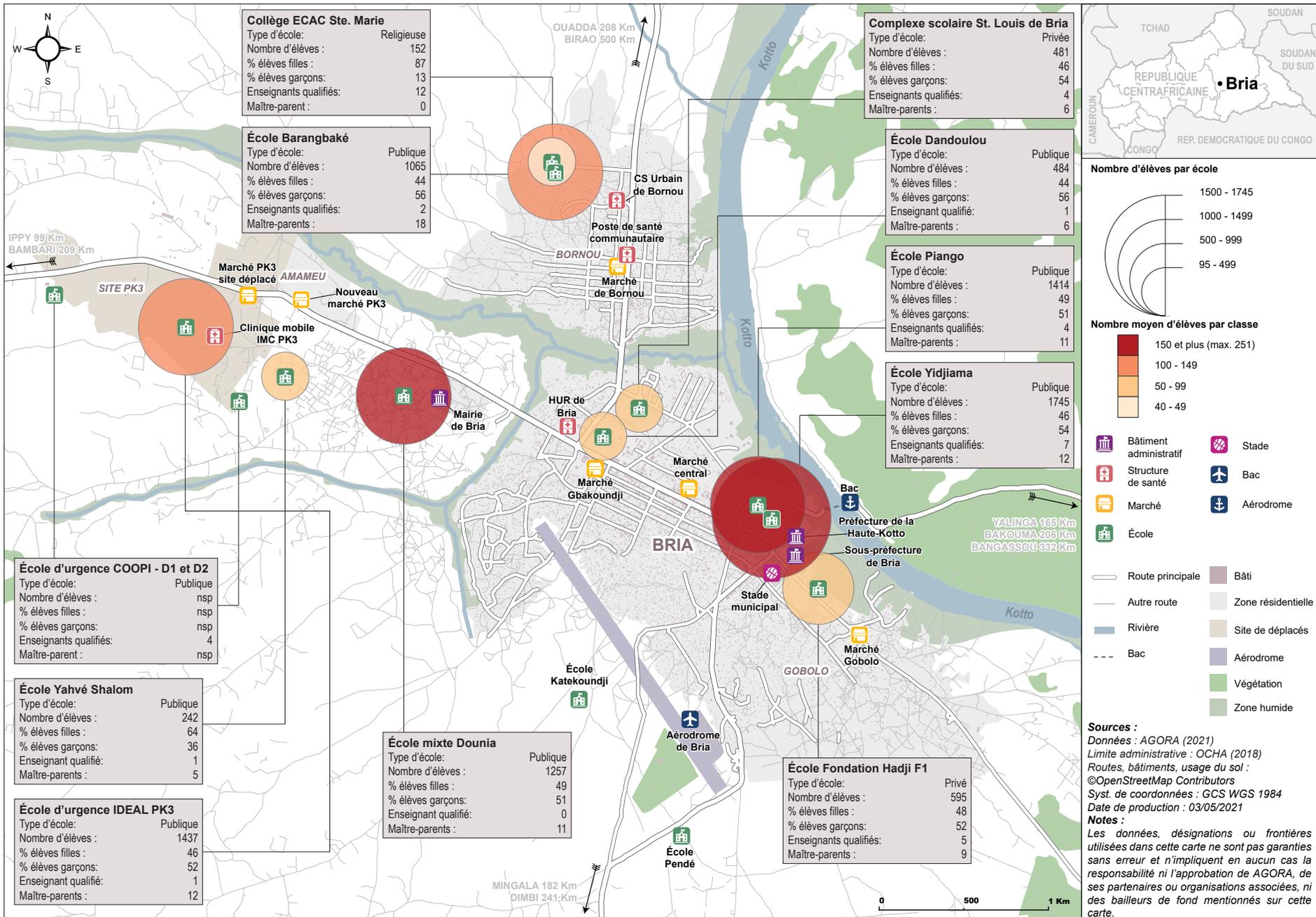


Manque de ressources financières



Manque de personnel qualifié

Cartographie des services - Éducation et santé



Filières économiques

AGRICULTURE

Les principales cultures de Bria sont les cultures vivrières (maïs, arachide, sésame, manioc, courge), pratiquées autour de la ville de Bria, jusqu'à 40 kilomètres sur l'axe sud et 18 kilomètres sur l'axe nord selon les informations recueillies au cours des ateliers de cartographie. Les participants expliquaient que les zones de production n'avaient pas changé au fil des crises sécuritaires, elles ont cependant diminué ; les cultivateurs vont moins loin, réduisent et rapprochent leurs activités de leurs habitations en centre-ville.

Il y a une forte demande pour ces produits, si bien que le prix varie en fonction des saisons (augmentation des prix pendant la saison pluvieuse en particulier). A Bria, l'agriculture est pratiquée de manière traditionnelle par les hommes, femmes et jeunes sans distinction ethnique dès l'âge de 18 ans.

Les semences proviennent des champs locaux et des distributions faites par les ONG, le Réseau des producteurs de semences (REPROSEM) et la MINUSCA.

Il existe plusieurs groupements agricoles à Bria, dont les membres, hommes et femmes, travaillent ensemble pour améliorer le rendement de leurs récoltes. Selon les participants aux groupes de discussion, l'adhésion est payante pour un montant de 1 000 XAF/personne.

La principale barrière au développement de l'agriculture est **l'insécurité** qui empêche les cultivateurs d'aller au-delà de 5 kilomètres pour cultiver les terres. Par ailleurs, **le manque d'intrants agricoles** (outils aratoires et semences de bonne qualité) a été identifié comme un obstacle majeur. Les participants ont évoqué des cas de distributions des semences tardives (non-respect du calendrier agricole) par les partenaires de l'aide, qui se sont avérées inefficaces. **Les faibles rendements** dus à la mauvaise qualité du sol non loin des habitations et à la destruction régulière des champs par les insectes en saison sèche, aggravent la situation.

Les **difficultés pour écouler les stocks**, en raison du coût élevé du transport (30 000 XAF par tonne de marchandise), empêchent le fonctionnement optimal de la filière.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM⁹ de la filière agricole à Bria :

FORCES

Forte demande locale pour les productions agricoles.

Disponibilité locale des semences adaptées à la zone agro-écologique.

Structuration de la filière en groupements et appui reçu de la part de partenaires de l'aide.

FAIBLESSES

Pratiques agricoles traditionnelles : cultures manuelles artisanales, faibles rendements.

Manque de variété des semences.

OPPORTUNITÉS

Développement de la culture attelée pour augmenter la production.

Encadrement et suivi des producteurs de la part de l'ACDA, notamment sur les aspects de formation technique et le respect du calendrier agricole.

Développement des infrastructures routières pour encourager le commerce national et international des productions (en particulier vers le Tchad et le Soudan).

Développement de la collaboration économique entre agriculteurs et éleveurs (vente de bêtes des éleveurs, vente de semences des agriculteurs). Opportunité de médiation des litiges.

MENACES

Aléas naturels (feux de brousse, maladies) et changement climatique.

Insécurité : contraintes d'accès aux zones de production.

Coût élevé du transport des marchandises (principalement dû aux taxes illégales).

Tensions entre agriculteurs et éleveurs.

⁹ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Bria.

Filières économiques

ÉLEVAGE

En matière d'élevage, c'est principalement l'élevage de **petits bétails et de volaille** qui est pratiqué à Bria (cabris, moutons, porcs, poulets, canards). Quelques groupements d'éleveurs existent mais la plupart des éleveurs élèvent leurs bêtes individuellement, sur des parcelles proches des habitations.

Hommes et femmes sont impliqués dans le petit élevage, mais la filière fournit peu d'emploi au niveau local. Une partie des produits de l'élevage est consommée et une autre partie vendue localement et dans d'autres villes.

Selon les enquêtes AGORA, l'élevage bovin aurait disparu de la zone suite à la crise de 2012-2013. Les communautés peules amèneraient du bétail dans le secteur de Gobolo, et stockeraient

environ 100-150 bœufs dans un parc à bétail le temps de vendre la viande en ville. Puis, les éleveurs ramèneraient leurs bêtes en brousse, à une quinzaine de kilomètres de Bria. Un couloir de transhumance était présent à 25 kilomètres de la ville, jusqu'en 2017.

Les principales barrières au développement de l'élevage sont d'ordre naturel ou environnemental. Les cas fréquents de maladies, en particulier en saison sèche, entraîneraient la mort des bêtes et le manque de produits vétérinaires dans la localité. Par ailleurs, les fortes variations saisonnières¹⁰ influeraient sur la qualité du pâturage selon les éleveurs rencontrés. Les répondants déploreraient également l'absence de technicien d'élevage sur Bria, et ce malgré la présence du chef secteur de l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE), ainsi que l'insécurité latente dans la zone (vols, destruction et confiscation des troupeaux de bétails par les GA).

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹¹ de la filière élevage à Bria :

FORCES

Forte demande, y compris de la part d'acheteurs internationaux.
Impact positif sur l'économie locale.

FAIBLESSES

Faible source d'emploi local.
Manque de produits vétérinaires.

OPPORTUNITÉS

Redynamisation des groupements d'éleveurs.
Construction d'une pharmacie vétérinaire.
Amélioration de l'accompagnement des éleveurs par les services techniques (ANDE), en particulier sur les aspects de formation (santé animale).
Développement de la collaboration économique entre agriculteurs et éleveurs (vente de bêtes des éleveurs, vente de semences des agriculteurs). Opportunité de médiation des litiges.

MENACES

Insécurité et présence de GA. Déclin des pratiques de l'élevage depuis 2012-2013.
Tensions entre agriculteurs et éleveurs.
Maladies affectant le bétail.

¹⁰ En Afrique centrale, les variations climatiques de plus en plus extrêmes font peser un risque d'insécurité alimentaire accru. Voir : Climate and Development Knowledge Network, *The IPCC's Special Report on Climate Change and Land: What's in it for Africa?*, 2019.

¹¹ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Bria.

COMMERCE

La ville de Bria compte **6 marchés¹², tous fonctionnels**, y compris en saison des pluies car ils sont couverts. Ils sont ouverts tous les jours, le marché de Gobolo étant fonctionnel en matinée seulement. Le marché soudanais fonctionne quant à lui seulement en saison sèche, moment de l'année où l'approvisionnement en produits alimentaires et non alimentaires est optimal.

Quatre-vingt pour cent (80%) des marchés ont reçu une aide au fonctionnement de la part d'ONG internationales, sous la forme de réhabilitation des stands / boutiques, seul le marché de Gobolo a été aménagé par la mairie. Cet appui a été jugé satisfaisant par trois-quarts des informateurs clés interrogés tandis que les participants aux groupes de discussion communautaires ont confié que les constructions des ONG avaient été insuffisantes en termes d'espace.

Les produits vendus sont principalement des **biens alimentaires**, quelques biens non alimentaires peuvent être trouvés sur le marché central et le marché de Bornou. Les matériaux de construction sont disponibles localement. Les commerçants s'approvisionnent de façon individuelle auprès des producteurs ou des grossistes, plusieurs fois par semaine.

Le nombre de commerçants a globalement plutôt diminué à Bria, principalement à cause de l'insécurité : fuite des commerçants ou fermeture des commerces lors d'événements dans la zone, et diminution parallèle du nombre d'acheteurs (tracasseries aux barrières, présence des GA aux abords des marchés). Par conséquent, les commerçants ont souvent été contraints de diminuer leurs prix de vente. A titre d'exemple, les participants aux groupes de discussion témoignaient qu'ils avaient souvent peur de se rendre au marché Gbakoundji car une base d'un GA a été établie non loin.

142

Nombre moyen de commerçants sur un marché de Bria

Toutes les taxes de la localité sont captées par les GA. Les commerçants pratiquent les paiements *via* Orange Money pour rémunérer leurs fournisseurs.

Les marchés Central, Gbakoundji et Soudanais sont gérés par les commerçants eux-mêmes. Seul le marché de Gobolo est géré par la mairie. Pour le reste, aucun système de gestion n'a été mis en place.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹³ de la filière de la commerce à Bria :

FORCES

Structuration de la filière en petites associations économiques et pratique de l'épargne communautaire (tontines).

Contribution positive et significative à l'économie locale. Interactions avec d'autres secteurs comme l'agriculture et l'élevage.

Possibilité d'approvisionnement local en grande quantité.

Présence de grossistes au niveau local.

Echanges avec Bangui et l'extérieur (Soudan, Tchad).

FAIBLESSES

Faible demande locale. En période culturale, les consommateurs potentiels sont occupés par les travaux champêtres, chute des ventes locales.

Coût d'entrée élevé (location d'une boutique, approvisionnement en quantité).

OPPORTUNITÉS

Réhabilitation des axes routiers pour favoriser les échanges commerciaux.

Encourager l'affectation d'un représentant d'un service technique déconcentré afin d'encadrer et conseiller les commerçants.

Renforcer les capacités des commerçants (gestion, comptabilité).

Introduire un système de crédit au niveau local *via* l'installation d'agences bancaires.

MENACES

Insécurité et présence de GA sur les axes empêchant l'approvisionnement en marchandises (braquages des camions).

Coût élevé des taxes illégales sur les marchandises.

¹² Un septième marché, dans le secteur Amameu, a été construit par une ONG internationale mais il n'était pas encore fonctionnel au moment de l'enquête AGORA.

¹³ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Bria.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Insécurité dans la ville et sur les axes



Mauvaise qualité des routes



Faible pouvoir d'achat des consommateurs

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Le **manque de moyens financiers de la communauté** et des commerçants empêcherait la relance des petites activités de commerce selon les membres de la communauté rencontrés. Quelques ONG auraient appuyé le commerce mais cela n'aurait pas été durable selon les acteurs économiques interrogés.

Les participants aux groupes de discussion déplorait également l'**insuffisance de certains produits** sur le marché. Selon eux, le prix élevé des produits alimentaires et de première nécessité constitue une barrière additionnelle pour l'accès aux marchés. A noter qu'au mois de février 2021, le panier minimum d'articles de survie (PMAS) était parmi les plus élevés de RCA.

Enfin, le **manque d'espace** et l'**insécurité** sur les marchés ont été évoqués comme des barrières d'accès aux marchés par la population.

AUTRES ACTIVITÉS

La briqueterie constitue l'une des activités économiques clés de la ville de Bria. Elle est pratiquée exclusivement par les hommes, les femmes peuvent quant à elles venir en appui.

Les briquetiers de Bria se sont organisés en **petites unités de production** et ont mis en place des petites cotisations régulières. Toutefois, il n'existe pas de groupements de briqueterie, en raison de cas de mauvaise gestion de ces unités (mésentente entre les membres de bureau lors du partage des bénéfices de leurs productions).

Les informateurs clés interrogés ont évoqué comme difficultés majeures :

- Le manque de moyens financiers pour payer les travailleurs temporaires et pour la location des presses à brique (environ 1 500 XAF par jour) ;
- Le manque de matériels durables, de bonne qualité (pelle, barre à mine, carburant) ;
- Le manque de moyens logistiques pour transporter les fagots servant à cuire les briques ;
- Les problèmes de gestion entraînant des cas de détournements.

Le plus grand obstacle au développement des activités sont les intempéries qui entraînent la suspension systématique de la production des briques (difficultés accrues entre les 3ème et 8ème mois de l'année). Durant cette période, les activités alternatives développées sont : les travaux champêtres, la maçonnerie, la menuiserie ou le maraîchage.

Il est à souligner que les activités de briqueterie ne favorisent pas d'échanges économiques entre Bria et d'autres localités. Ce sont des ONG installées dans la ville et quelques particuliers qui font fonctionner les activités de briqueterie parce qu'elles achètent régulièrement les briques cuites et en grande quantité.

¹⁴ Le panier minimum d'articles de survie (PMAS) représente le minimum d'articles censés répondre aux besoins d'un ménage de cinq personnes en RCA pour une durée d'un mois. Il était de 91 953 XAF pour Bria en février, contre 62 653 au niveau national. Voir : REACH, Initiative conjointe de suivi des marchés, février 2021. Disponible au téléchargement : [REACH RCA Fiche informative Suivi des marchés Février 2021.pdf \(impact-repository.org\)](#)

Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les **chefs de quartier** ou « **makondji** » sont les autorités avec qui les habitants de Bria semblent avoir le plus de contact. Ils sont élus pour un mandat de 10 ans par la population, après avoir déposé un dossier de candidature auprès de la mairie. Le vote par acclamation est adopté et organisé par la mairie. La dernière élection de chefs de quartier s'est tenue en 2020.

Ils sont sollicités notamment pour les questions liées à la sécurité ou à la gestion des conflits quotidiens (litiges familiaux ou entre voisins). Le plus souvent ils convoquent des réunions de quartier pour diffuser des messages à l'ensemble de la population. Les participants aux groupes de discussion ont estimé que les chefs de quartier pourraient être appuyés dans leur rôle de représentant grâce à des formations sur la gouvernance (rôle et responsabilité, transparence) et la communication (techniques de sensibilisation, restitution des réunions et des décisions).

Les groupes de discussion communautaires ont mis en évidence que les habitants se rapprochaient également des **leaders communautaires issus de la société civile**, comme le représentant de la jeunesse, la représentante de l'Organisation des femmes Centrafricaine (OFCA) ou les leaders religieux. Ces personnes disposent de la confiance de la population notamment pour les sujets relatifs à la cohésion sociale (rôle de médiation) et à la relance des activités économiques (rôle de conseil).

Enfin, les habitants peuvent se diriger vers les représentants institutionnels comme le maire, le sous-préfet et/ou le préfet. La communication est alors moins directe et nécessite une prise de rendez-vous. Les sujets abordés avec ces représentants concernent la sécurité générale de la ville, notamment les cas d'arrestations arbitraires par les GA, ainsi que la cohésion sociale.

Selon les informateurs clés, le moyen de communication le plus efficace reste la radio locale, « la voix de Barangbaké ». Les différentes autorités locales l'utilisent pour diffuser des messages d'intérêt public, relatifs à la santé, la sécurité, la protection et la prévention des violences, la cohésion sociale et le vivre ensemble, les annonces du gouvernement central, ainsi que pour réaliser des émissions thématiques, sur l'histoire de la ville ou les techniques agricoles par exemple.

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

Les membres de la communauté rencontrés dans le cadre des enquêtes AGORA ont eu **une appréciation négative de la cohésion sociale à Bria**. Certains participants expliquaient que beaucoup d'actions de médiation et de réconciliation étaient menées mais que les événements sécuritaires à répétition « venaient tout détruire », si bien que depuis 2013 les habitants se seraient progressivement repliés et ne collaboreraient plus qu'avec les personnes du même groupe ethnique.

Généralement se sont les chefs de quartier et de groupement ainsi que les « chefs de race » qui gèrent les conflits sociocommunautaires par la **médiation**. En effet, pour la ville de Bria, les onze ethnies présentes sur le territoire sont représentées par onze leaders communautaires, aussi appelés « chefs de race » qui sont mobilisés en cas de litige impliquant une composante ethnique. Par la suite, ces chefs locaux rassemblent l'ensemble de la population pour faire des sensibilisations à grande échelle sur la paix et la réconciliation.

Les litiges qui dépassent les compétences des chefs locaux sont transférés au niveau de la gendarmerie, notamment lorsqu'il y a des blessés.

Au-delà des chefs communautaires, de nombreux acteurs sont impliqués dans la gestion des conflits : les autorités institutionnelles, les représentants des services techniques déconcentrés (notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs, voir ci-dessous), les organisations de la société civile et les partenaires extérieurs de l'aide (MINUSCA-Affaires Civiles et ONG). Selon les informateurs clés interrogés, plusieurs comités de gestion de conflits sont en place à Bria. Le **comité local de paix et de réconciliation (CLPR)**, créé en 2018 par la direction des Affaires sociales, en présence de la MINUSCA-Affaires civiles, intervient pour des activités de sensibilisation, de dialogue intercommunautaire et de médiation. Le **comité de mise en œuvre préfectoral de l'accord de paix (CMOP)** regroupe les leaders religieux et les chefs de races et est présidé par le préfet. Il est en charge « d'évaluer la mise en œuvre de l'accord, d'arbitrer les désaccords entre les parties et même de résoudre les différends militaires »¹⁵. Un **tribunal coutumier**, géré par la mairie, est également en place pour gérer les conflits familiaux, de voisinage, les accusations de sorcellerie, les ventes de terrain d'habitation et les petits délits comme les vols. Le tribunal se réunit une à deux fois par semaine, en fonction

des besoins et choisi la conciliation comme mode de gestion. A noter que certaines autorités locales rencontrées n'avaient pas connaissance de l'existence et du fonctionnement de cette instance.

Le tribunal de Bria est en cours de construction. Le procureur et le président du tribunal étaient à Bangui au moment du diagnostic territorial. Cette instance pénale devrait être amenée à traiter les délits et infractions.

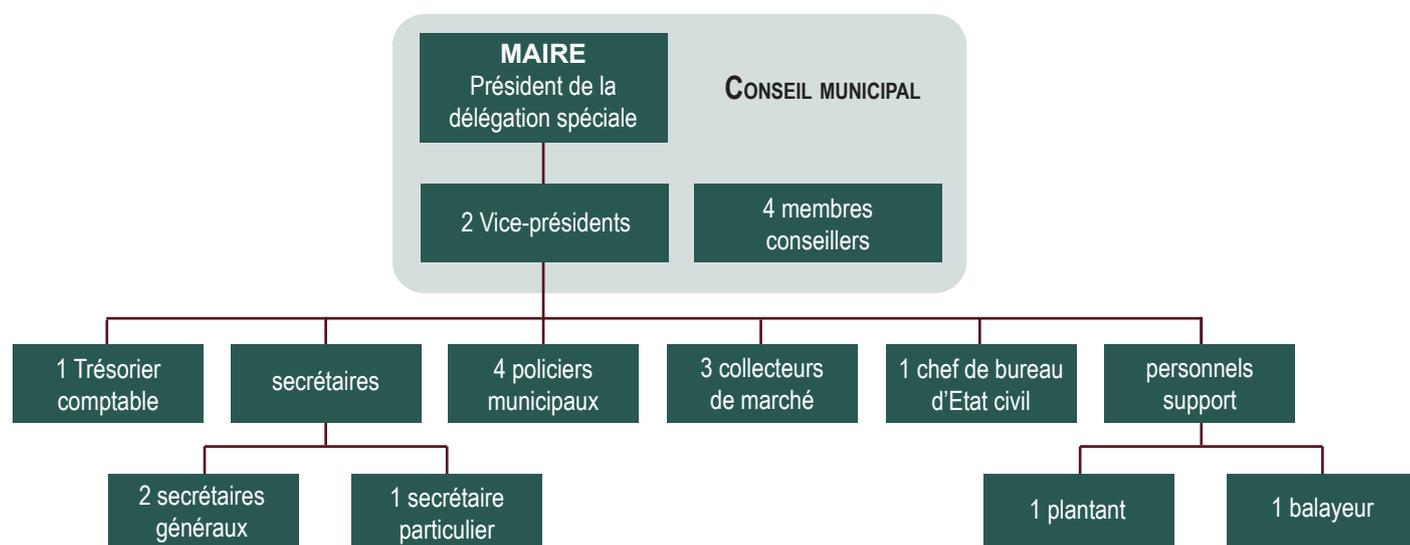
En ce qui concerne les conflits entre éleveurs et agriculteurs, ils se cristallisent autour de la délimitation des parcelles pour les zones de production. Un total de 10 comités de gestion des conflits en période de transhumance ont été mis en place dans la ville de Bria (2) et sur les axes (8). Dans chaque village, un représentant du comité alerte le comité de Bria centre, présidé par le sous-préfet, qui peut décider d'envoyer une équipe sur le terrain pour constater les faits. Cette équipe est généralement composée d'un représentant agriculture, souvent un personnel de l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) et d'un représentant élevage, souvent un personnel de l'ANDE. Le président de la Fédération nationale des éleveurs de Centrafrique (FNEC) est également présent pour assurer la médiation entre agriculteurs et éleveurs¹⁶.

Enfin, les GA eux-mêmes arbitrent certains conflits (cas de dénonciation, accusations arbitraires).

¹⁵ International Crisis Group, « *Dernier accord de paix en RCA : les conditions du succès* », Report n. 277, 2019.

¹⁶ Au moment de l'enquête AGORA, le représentant de la FNEC est décédé. Son successeur était en cours d'identification.

Diagnostic institutionnel



La mairie est composée d'un total de 16 personnels, en comptant le président de la délégation spéciale et ses deux vice-présidents ou « adjoints ». Ces personnes sont en poste depuis de nombreuses années, plus de 20 ans pour certaines. Ce sont tous des agents décisionnaires, qui disposent d'un salaire fixe mais irrégulier selon un informateur clé. Des acomptes leur sont versés lorsque les recettes communales le permettent. Les services présents au sein de la mairie sont l'Etat civil, la police municipale, le cadastre et le tribunal coutumier. La voirie est prise en charge par le 2ème vice-président.

Le conseil municipal de Bria est composé du président de la délégation spéciale, accompagné de ses 2 adjoints et de 4 membres conseillers. Le conseil a été renouvelé en 2015, 2 membres ont été maintenus et 2 membres ont été nouvellement nommés à cette occasion. Il doit en principe se réunir trimestriellement. La dernière réunion du mois de décembre 2020 a pu se tenir comme prévu selon les informateurs clés interrogés.

Les **ressources propres de la mairie** sont constituées des taxes collectées auprès des acteurs économiques (commerçants, piroguiers, briquetiers, etc.). Toutefois, les informateurs clés rencontrés ont estimé que la collecte des taxes était la mission la plus difficile à réaliser pour la commune, en raison de l'insécurité. La mairie perçoit également les subventions de l'Etat, annuellement. Selon les informations recueillies, la mairie aurait effectivement perçu cette subvention en octobre 2020.

Toutefois, cette subvention serait environ cinq fois inférieure à ce qui pouvait être versé avant la crise de 2013.

Les principales **dépenses** communales sont dirigées vers le paiement des salaires du personnel (sous forme d'acomptes), l'achat de fournitures de bureau et la réalisation de petites activités d'entretien. La mairie souhaiterait investir davantage dans la réhabilitation du marché central.

En termes de soutien, l'institution souhaiterait bénéficier de formations (gestion financière, gestion du personnel, textes de loi) et d'un appui logistique, notamment sous la forme de dotation en moyens roulants afin de pouvoir se déplacer dans l'ensemble des villages de la commune et appuyer les chefs des villages sur les axes dans la gestion de leur localité.

La **sous-préfecture** est composée du sous-préfet et d'un secrétaire général nommés en 2020. La sous-préfecture de Bria ne dispose **pas de ressources financières propres**, elle ne perçoit que les subventions annuelles de l'Etat. Le décaissement de 2020 aurait bien eu lieu selon un informateur clé. Toutefois, ces subventions seraient versées avec beaucoup de retard si bien qu'elles seraient utilisées principalement pour le remboursement des dettes contractées au cours de l'année pour le fonctionnement de l'institution (organisation de réunion, déplacements, impressions de rapports, achat de fournitures de bureau).

Diagnostic institutionnel (suite)

En l'absence de ressources suffisantes, la sous-préfecture estime ne pas être en mesure de soutenir, comme elle le souhaiterait, le secteur de l'agriculture. Elle pourrait disposer de matériel qu'elle mettrait à la disposition de la population sous la forme de locations, ce qui permettrait d'augmenter les quantités produites localement et donc les ventes, notamment à l'extérieur de la localité. De la même manière, elle souhaiterait appuyer le secteur de l'élevage en disposant de bétails, disponibles au prêt pour les éleveurs, afin de multiplier leur cheptel.

La sous-préfecture envisage son rôle autour de trois axes : 1/ la sécurité de la population ; 2/ le développement de la sous-préfecture ; 3/ le règlement des litiges. Elle estime être en capacité d'assurer ces fonctions, à l'exception de la seconde, car trop accaparée par le contexte sécuritaire instable de la ville. Afin de pouvoir s'investir davantage dans le développement du territoire, la sous-préfecture souhaiterait bénéficier de formation sur la recherche de financement et le plaidoyer, et d'un appui logistique (moyens roulants, matériel bureautique) afin d'être en mesure de se rendre dans l'ensemble des communes de la sous-préfecture.

En 2020, la commune a initié l'élaboration d'un PDL, sous la coordination de la direction des Affaires sociales. Il est prévu que tous les directeurs régionaux soient associés à l'exercice afin d'apporter leur expertise sectorielle et d'assurer le suivi du projet. Toutefois, la majorité des informateurs clés rencontrés, autorités locales et représentants des services techniques, n'avait pas connaissance de cette initiative ou avait uniquement été convié à une réunion de lancement, l'année dernière.

La réalisation du PDL était suspendue au moment de l'enquête AGORA, en raison des contraintes financières et logistiques rencontrées par les personnes en charge. Le projet est autofinancé par la commune, et il suppose de mener des enquêtes sur l'ensemble du territoire de la commune, or les autorités ne disposent pas de moyens logistiques de déplacement. Par ailleurs, les moyens de saisie des données collectées ne sont pas non plus disponibles (ordinateur, fournitures de bureau).

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

La ville de Bria compte de nombreuses OSC intervenant dans les domaines de l'urgence humanitaire et du développement. Cependant, sur le plan organisationnel et structurel, ces OSC n'ont pas su développer une vision stratégique facilitant leur fonctionnement et ce, en dépit du volontarisme dont font preuve leurs membres. Dans la ville de Bria, l'action humanitaire mobilise autour d'elle de nombreux jeunes et femmes, mais ceux-ci n'ont pas suffisamment identifié leurs rôles et responsabilités en tant qu'acteurs du relèvement local. Par ailleurs, en l'absence d'une instance de coordination des OSC dans la localité de Bria, de nombreux dysfonctionnements sont relevés dans les relations inter OSC et avec les autorités locales. Enfin, l'organisation et la structuration des OSC de Bria devraient passer par le déploiement des dispositifs de pilotage stratégique, managérial et opérationnel.

Capacités d'intervention

Les OSC de la ville de Bria s'inscrivent dans un processus consistant à apporter des réponses humanitaires en fonction des besoins exprimés par les communautés. Cependant, la qualité desdites réponses est souvent tributaire du niveau de compétences techniques de chacune des OSC. Les domaines d'intervention dans lesquels œuvrent les OSC de la ville de Bria sont pertinents au vu des enjeux de relèvement local, il s'agit de : cohésion sociale, protection, santé et éducation, gouvernance, agriculture, EHA, AGR... de plus, ces OSC ne disposent pas toujours de compétences managériales et opérationnelles nécessaires à la réalisation de leur mandat. A ce titre, elles n'ont formalisé ni outils ni procédures de management général. Enfin, nous recommandons aux OSC de mettre en place une méthodologie d'intervention associant l'ensemble des parties prenantes au processus de relèvement de la ville de Bria.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la ville de Bria ne disposent pas d'un cadre de dialogue permanent avec les autorités locales. Cette situation est à l'origine de plusieurs malentendus entre les différentes parties. Aussi, les OSC n'ont pas inscrit dans leur pratique un processus de reporting régulier envers les communautés, même si nous observons la consultation de ces communautés uniquement lors de la collecte des besoins. Enfin, une clarification des rôles et responsabilités des OSC dans le processus de relèvement local s'avère nécessaire.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

Dans le cadre du relèvement de la ville de Bria, les OSC devraient être renforcées sur les axes managériaux et opérationnels.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : identification des rôles et responsabilités en tant qu'acteur du relèvement local, sphère d'influence, analyse des enjeux stratégiques.
- Gouvernance associative : planification stratégique, gestion financière, gestion de projet, principes de transparence, d'alternance et de contrôle.
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, indicateurs simples, mesurables, acceptables, réalisables et temporels (SMART), suivi-évaluation, monitoring, principes et normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité (approche, méthodes, outils).

Axes secondaires :

- Développement local (approche, méthodes, outils).
- Recherche de financement.
- Communication institutionnelle.
- Réseautage et développement de partenariat.

Planification du relèvement

BRIA

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.

Eau



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Chef du service préfectoral de l'Hydraulique**
Supervision technique en lien avec les normes définies au niveau national.
- **Mairie, chefs de quartier et de bloc pour les sites de déplacés**
Identification des ouvrages prioritaires. Coordination avec les partenaires de l'aide. Identification des ouvriers locaux qualifiés et des ressources locales disponibles. Suivi de la maintenance des points d'eau.
- **Partenaires de l'aide**
OXFAM notamment a été cité pour l'identification et la formation des artisans réparateurs. ACTED a déjà mené des formations d'artisans réparateurs.
- **COGES**
Maintenance des points d'eau.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du Développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et Cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

- L'ONG **OXFAM** distribue des kits de désinfection (pastilles) depuis 2015-2016, toutes les deux semaines, pour le traitement des puits traditionnels de la ville de Bria.
- L'ONG **ACTED** a entrepris depuis 2020 la construction de forages (au nombre de 6 au mois de février 2021) et la formations de 14 artisans réparateurs (deux personnes issues des quartiers Boungou, Ngoubi, Koyassi, Gbadou, Gbakoundji, Centre-ville et Gobolo).



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** les normes de construction pour les forages.
- **Impliquer** la communauté dans la gestion des infrastructures en mettant en place un comité de gestion de point d'eau.
- **Respecter** les engagements de réalisation des ouvrages.
- **Veiller** à la transparence des activités.

Eau

PRIORITÉ 1 - Construire et réhabiliter des ouvrages hydrauliques



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux forages, en priorité dans les quartiers :

- Piango (1 forage)
- Ndomende (1 forage)
- Mande II (1 forage)
- Mande III (1 forage)
- Mande V (2 forages)
- Ndrou III (1 forage)
- Yangakola (1 forage)
- Ngbadou (5 forages)
- Amameu (3 forages)
- Kpetene (2 forages)
- Fadama (1 forage)
- Andono (1 forage)

Réhabiliter les forages existants

Aménager les sources traditionnelles

Les constructions de forages ont été identifiées comme la première priorité d'action au cours des ateliers de planification, bien que les travaux soient plus longs.

La communauté a souligné l'importance de forer suffisamment profond afin que les points d'eau ne tarissent pas en saison sèche. Par ailleurs, les participants ont insisté sur la nécessité d'un suivi régulier des activités de construction de forages et de l'implication de la communauté.

Pour les travaux de réhabilitation et d'aménagement, le site de PK 3 a été identifié comme prioritaire au cours des ateliers de planification. Par ailleurs, certains quartiers des groupements Ndrou (Ndrou II et IV) et Passeur Bac (Passeur Bac et Gobolo I et II) ne disposent que de puits traditionnels et seraient donc prioritaires.

Les interventions relatives aux points d'eau doivent nécessairement se faire en lien avec les autorités locales, communautaires et institutionnelles, et se conformer aux normes de l'ANEA qui prévoient la construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine pour une population de 250 à 500 habitants.

Eau

PRIORITÉ 2 - Assurer la maintenance des points d'eau



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les COGES des points d'eau

Former des artisans réparateurs sur les techniques de dépannage

Construire un magasin de pièces de rechange et le doter en pièces

Les participants aux ateliers de planification ont insisté sur le fait que les COGES devaient bénéficier de formation car « ils ne connaissaient pas leur responsabilité ».

Pour la construction de nouveaux points d'eau, les normes de l'ANEA préconisent que pour chaque point d'eau soit mis en place un COGES. Le diagnostic territorial avait toutefois révélé que la mise en place de COGES n'était pas approuvée par l'ensemble de la communauté : pour certains habitants, il n'est pas normal de payer pour avoir accès à l'eau. Cela devrait être à la charge de mairie selon eux, et en cas de panne une cotisation communautaire serait possible. Une activité de sensibilisation sur le rôle et les missions du COGES devrait donc être envisagée. L'ANEA est l'instance en charge de la formation des COGES. Le support de formation est disponible auprès de la direction régionale de l'Hydraulique à Bangassou ou auprès de l'administration centrale à Bangui. L'ANEA n'est toutefois pas présente dans la localité à ce jour.

La mise en place d'un magasin de pièces de rechange serait une possibilité. Il serait construit localement et doté en pièces de rechange par un partenaire humanitaire (minimum deux exemplaires de chaque pièce technique par point d'eau existant dans la localité)¹⁷. Un COGES devrait être mis en place pour ce magasin. Il serait préférable que les pièces vendues soient légèrement en deçà du prix du marché pour que les COGES des points d'eau soient en mesure de payer les pièces dont ils ont besoin. Pour assurer la durabilité de ce magasin, un plaidoyer pourrait être fait auprès des partenaires de la zone pour qu'ils donnent le reliquat de matériel dont ils disposent à la fin de leurs projets.

Une alternative à plus court terme pourrait être de rendre les comités plus autonomes sur ces aspects et de les former pour qu'ils fabriquent eux-mêmes les petites pièces avec des matériaux locaux recyclés¹⁸.

¹⁷ Entretien avec un expert technique en EHA, ACTED, novembre 2020.

¹⁸ Entretien avec un expert technique en EHA, ACTED, novembre 2020.

Hygiène et assainissement



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie et chefs de quartiers**
Pour l'identification des ouvrages.
- **Radio locale**
Pour la diffusion de messages de sensibilisation.
- **Organisation de la société civile**
L'OFCA, le bureau de la Jeunesse, l'association « Femmes leader »
- **Partenaires de l'aide**
OXFAM, ACTED, la Croix-Rouge, APADE et Espérance ont été identifiés comme des acteurs clés pour la construction de latrines, la dotation de kits d'hygiène et la conduite de campagnes de sensibilisation.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du Développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et Cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

- Les ONG **OXFAM**, **APADE** et **Espérance** ont depuis 2015 construit des latrines sur les sites de déplacés, doté les latrines de kits hygiène et assuré des activités de sensibilisation.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** les normes pour la construction de latrines publiques.
- **Utiliser** des matériaux durables pour la construction de latrines modernes et équipées.
- **Veiller** à la transparence des activités.

Hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Promouvoir l'hygiène et l'assainissement



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des nouvelles latrines communautaires

Réhabiliter les latrines communautaires en mauvais état

Créer un club d'hygiène, géré par la mairie

Les constructions de latrines (2 blocs de 3 portes) devraient en priorité se situer à la mairie, dans les églises et les écoles. La communauté a également estimé que des latrines publiques devraient être construites dans chaque quartier.

Le club d'hygiène pourrait avoir le rôle d'un COGES, qui doit être mis en place pour toute construction de latrines conformément aux normes de l'ANEA. Ce club pourrait veiller à l'entretien des latrines et conserver le matériel nécessaire au nettoyage des infrastructures. Les normes prévoient également la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF. La communauté estimait que le coût de l'utilisation pourrait être de l'ordre de 50 XAF.

PRIORITÉ 2 - Sensibiliser les ménages à l'hygiène



Court terme



Moyen terme



Long terme

Sensibiliser la communauté sur la construction de latrines privées

Appuyer les ménages qui ont construit des latrines privées

Organiser régulièrement des activités de sensibilisation sur la COVID-19

La construction de latrines privées pourrait être appuyée par les ONG grâce à la construction de dalles en béton ou la dotation de kits d'entretien aux ménages (brosse, cache-nez, détergent, savon, brouette, botte).

Les activités de sensibilisation peuvent être menées par le service préfectoral de l'Hydraulique, la radio locale, les acteurs de la santé et les chefs de quartiers.

Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Inspection académique du Sud-Est (Bangassou) et inspecteur de F1 (Bria)**
Coordination au niveau régional. Supervision de l'affectation du personnel d'encadrement scolaire. Formations des maîtres-parents.
- **Chefs de quartier et association des parents d'élèves (APE)**
Suivi des constructions et identification des ouvriers locaux qualifiés. Achat local des agrégats possible.
- **Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'alphabétisation (MEPSTA)**
Affectations des enseignants qualifiés.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Présidence de la République centrafricaine, *Code de collectivités territoriales et des circonscriptions administratives*, 2020.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement*, 2010.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.
- UNICEF, *Programme de coopération RCA : 2018-2021*, Composante éducation



HISTORIQUE

- L'ONG **APADE** a construit des hangars améliorés dans les écoles situées sur les axes autour de Bria en 2021. Dans la ville, l'ONG assure depuis 2019 un suivi des incidents de protection en milieu scolaire.
- Depuis 2019, l'ONG **IDEAL** a accompagné l'inspection de F1, et a doté les écoles d'urgence du site de PK 3 en table-bancs. Elle assure aussi le suivi des élèves en rupture scolaire, en particulier les jeunes filles.
- L'ONG **COOPI** assure le suivi des maitres-parents et des enfants (ceux ayant une fréquentation irrégulière) pour les écoles du site de PK 3. Elle a réparé des table-bancs. Une évaluation des besoins des enfants vulnérables déscolarisés dans le quartier Gobolo a été menée en 2020-2021.
- L'ONG **PLAN** international intervient depuis 2018 sur le volet protection de l'enfance à travers le référencement d'incidents, la sensibilisation, l'appui psycho-social, l'appui à l'établissement des actes de naissance ou encore des cours d'alphabétisation pour les adolescents.
- La **MINUSCA** a participé, avec le concours d'organisations locales, à la construction d'une école primaire dans le quartier Katekondji et la construction de salles de classe au Lycée Djallé en 2015-2016, et à la réhabilitation de l'école Dounia en 2018-2019.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** les normes de construction des écoles.
- **Assurer** la continuité et la durabilité des actions (construction de bâtiments durables, éviter les appuis partiels pour les maîtres-parents).

Éducation

PRIORITÉ 1 - Renforcer les infrastructures scolaires existantes



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des nouvelles salles de classe par établissement

Doter les établissements en matériels didactiques, équipements de base (table-bancs, tableaux, livres) et kits récréatifs

Réhabiliter ou reconstruire les infrastructures endommagées ou détruites

Clôturer les écoles

Pour les constructions de salles de classe, la communauté a estimé que deux blocs de trois salles par établissement étaient nécessaires. Les participants souhaitaient que des écoles maternelles soient également construites à Gobolo, Gbadou et Pya.

Les matériaux comme le gravier ou le sable peuvent être achetés localement.

Les dotations pourraient être gérées par l'inspection de F1 et l'APE.

PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités du personnel enseignant



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former et prendre en charge les maîtres-parents

Encourager l'affectation des enseignants qualifiés

La communauté a estimé qu'au vu des effectifs dans les écoles de la ville, 10 enseignants seraient nécessaires dans chaque école de la ville. La construction de logements pour les enseignants et les directeurs pourrait selon eux favoriser leur déploiement sur zone.

L'affectation d'enseignants est décidée par le MEPSTA.

La formation du personnel enseignant est assurée par l'Ecole normale des instituteurs (ENI) au niveau national. Cette institution peut partager des modules de formation, mobilisables pour la formation des maîtres-parents au besoin. Ces formations devraient avoir lieu idéalement avant la reprise scolaire de septembre. A noter que les expériences de prise en charge des maître-parents n'ont pas été satisfaisantes pour les gestionnaires de service, en raison du manque de durabilité de l'approche.

La communauté a aussi mentionné un besoin en formation de moniteurs pour les écoles maternelles, qui pourraient être formés par la direction des Affaires sociales.

PRIORITÉ 3 - Appuyer la scolarisation des enfants



Court terme



Moyen terme



Long terme

Mettre en place des cantines scolaires

Mise en place d'un « marainage » dans chaque établissement

L'APE pourrait assurer la gestion de la cantine scolaire.

Le marainage permettrait de sensibiliser et encourager les filles et leurs familles à les maintenir scolarisées.

Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
Coordination locale avec les ONG.
- **Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA et district sanitaire**
Respect des normes.
- **COGES**
Suivi des activités.
- **Partenaires de l'aide**
L'Organisation mondiale de la santé (OMS), International Medical Corps (IMC) et Médecins sans frontières (MSF) ont été identifiés par la communauté.



DOCUMENTATION

- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010. En particulier :
 - La section 6.1 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
 - Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
 - La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
 - Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.

Santé



HISTORIQUE

- L'ONG **IMC** depuis 2015 assure des consultations curatives et pre et post natales, les accouchements, l'identification et le référencement des cas de santé mentale, la prise en charge psychologique et médicale des VBG, la vaccination de routine, le dépistage et le référencement de la malnutrition. Elle soutient les structures de santé existantes en assurant des services support (laboratoire et pharmacie), en organisant la chaîne de froid et en fournissant des intrants médicaux (médicaments et vaccins).

En particulier, l'ONG aide l'hôpital régional universitaire *via* le renforcement de capacités en matière de planification, supervision, surveillance épidémiologique et gestion des urgences. Elle accorde des primes ou compléments salariaux aux employés, et a engagé des réhabilitations et constructions, des dotations de matériel informatique et de moyens roulants.

Elle dispose d'une clinique mobile sur le site de PK 3.

- L'ONG **MSF France** depuis 2013 assure des consultations curatives, de la petite chirurgie et la vaccination de routine. Elle renforce les capacités des FOSA en matière de planification, supervision, procédures, surveillance épidémiologique et gestion des urgences et hygiène et assainissement. Elle appui les FOSA pour l'application de la gratuité des soins, accorde des primes ou compléments salariaux aux employés, contribue à l'organisation de la chaîne de froid et dote les structures en intrants médicaux (médicaments et vaccins).
- L'**OMS** assure la coordination des acteurs du secteur santé, appuie à la préparation et riposte aux épidémies, suit les tendances sanitaires et apporte son expertise technique.
- La **MINUSCA**, avec le concours d'une organisation locale, a clôturé l'hôpital régional en 2018.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Veiller** à la transparence des activités et à leur suivi régulier (cas de détournement de médicaments rapportés).

Santé

PRIORITÉ 1 - Équiper et développer les infrastructures de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer les FOSA dans la mise en place de plusieurs services médicaux

Doter les FOSA en équipement de base (brancards) et médicaments

Doter les FOSA en ambulance et générateur

Les médicaments et matériels sollicités sont les antibiotiques, les antiseptiques et les brancards en particulier.

PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités du personnel de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Encourager l'affectation de personnels qualifiés

Former des secouristes

Former les agents de santé sur l'accueil et le triage des patients

Selon la communauté, le personnel de santé manquant serait les médecins qualifiés, infirmiers diplômés d'Etat, les sages-femmes, les techniciens de laboratoire et les secouristes.

Agriculture



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Chef de service préfectoral de l'Agriculture et chef de secteur de l'ACDA**
Identification des groupements et la gestion.
- **Partenaires de l'aide**
OXFAM et la MINUSCA ont été identifiés.
- **REPROSEM**
Le réseau couvre les trois communes de la Haute-Kotto et est en charge de multiplier les semences envoyées depuis Bangui par l'Institut centrafricain de recherche agricole (ICRA) et l'Office national des semences (ONASEM) sous la supervision de la direction régionale de l'ACDA.
- **Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD)**
Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.



HISTORIQUE

- Depuis 2015-2016, OXFAM assure des distributions de semences vivrières et de kits de conservation à Bria ainsi que l'appui au maraîchage.
- COOPI a distribué des vivres du Programme alimentaire mondiale (PAM) sur le site de PK 3 en 2020.
- La MINUSCA a réhabilité et équipé les bureaux de la direction régionale de l'Agriculture, qui abrite aussi le personnel de l'ACDA, en 2016.



DOCUMENTATION

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°5 préfectures de la Vakaga, du Bamingui-bangoran et de la Haute-Kotto*, 2016.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE)*, 2016-2021.
- CNEDD/ AEDD : *Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles*. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31) et tenu en copie en principe par la CNEDD et l'AEDD.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** le calendrier agricole.
- **Assurer** un suivi technique des activités agricoles.

Agriculture

PRIORITÉ 1 - Appuyer les groupements agricoles



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en intrants agricoles (semences et outils)

Construire des séchoirs pour chaque groupement

Appuyer les cultivateurs en vivres pendant la période de soudure

Concernant les semences et outils aratoires, la modalité des foires est souvent privilégiée. Bien que complexe sur le plan logistique, la foire permet surtout à ce que tous les profils de producteurs se fournissent en fonction de leurs besoins et de leurs capacités de culture¹⁹. Cette modalité demande de l'anticipation afin d'être en mesure de respecter le calendrier agricole : l'idéal est d'organiser la foire au moins un mois avant le début de la période de semis afin que les agriculteurs disposent des semences à temps et que les commerçants puissent écouler leurs éventuels surplus suite à la foire. L'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec un représentant de l'ACDA, qualifié en matière. Des tests de germination devraient être réalisés afin de sélectionner les meilleures semences à proposer lors de la foire.

¹⁹ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020.

PRIORITÉ 2 - Structurer et développer la filière agricole



Court terme



Moyen terme



Long terme

Développer la culture attelée

Créer un centre de formation et d'apprentissage à Bria

Construire un magasin de semences

La relance de la culture attelée est mentionnée dans le Programme de développement agricole de la Région n°5. Elle pourrait être redynamisée avec l'appui technique des agents de l'ACDA pour la formation des groupements (quelle race de bœuf choisir, démonstrations pour l'utilisation de la charrue) et le dressage des animaux.

Les dotations de bétail pourraient être adressées au chef secteur de l'ACDA qui se chargerait ensuite de la répartition au sein des groupements agricoles. Il aurait besoin d'un appui en matériel et fournitures de bureau pour les formations.

La culture attelée pourrait aider à promouvoir la coopération économique entre éleveurs (qui peuvent vendre les bêtes aux agriculteurs) et agriculteurs (qui peuvent travailler la terre des éleveurs avec les charrues). Elle ne semble toutefois jamais avoir été largement pratiquée dans la région.

Le magasin de semences pourrait être géré par le REPROSEM.

Élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Service préfectoral de l'Élevage et de l'ANDE**
Identification des groupements. Formation et suivi technique des éleveurs.
- **Comité local de paix et réconciliation**
Médiation entre éleveurs et agriculteurs.
- **FNEC**
Gestion de l'approvisionnement de la pharmacie vétérinaire. Médiation entre éleveurs et agriculteurs.
- **L'Office international des épizooties**
Vérification des certificats des produits vétérinaires fournis.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°5 préfectures de la Vakaga, du Bamingui-bangoran et de la Haute-Kotto*, 2016.
- *Le statut révisé de l'ANDE*, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- *Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales*, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui²⁰.
- L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, février 2019. L'article 14 de l'accord porte sur le pastoralisme : « Les Parties conviennent de la mise en place d'un système de gestion efficace et équitable de la transhumance pour en faire une activité sécurisée et pacifiée, essentielle au développement économique harmonieux des éleveurs et des agriculteurs, basée sur un schéma directeur national et des schémas locaux, qui seront développés en concertation avec les communautés concernées »²¹.



HISTORIQUE

- Aucune intervention ne semble avoir été menée dans le secteur élevage à Bria.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Sensibiliser**, à travers les médias, sur la pratique d'élevage et la transhumance. Diffuser des messages d'information sur la santé animale.
- **Veiller** à ce que les animaux dotés soient en bonne santé.

²⁰ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.

²¹ International Crisis Group, *Dernier accord de paix en RCA : les conditions du succès*, Report n. 277, 2019.

Élevage

PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités des services de l'élevage



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'affectation de techniciens qualifiés

Réhabiliter et équiper les bureaux administratifs (clôture, portes, fenêtres, fournitures de bureau)

Dotation en moyen roulant pour le service

Les participants aux ateliers de planification ont estimé que la direction régionale de l'Elevage aurait besoin de 10 techniciens.



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former des agents infirmiers vétérinaires

Construire une pharmacie et une clinique vétérinaires

La pharmacie vétérinaire pourrait être construite dans l'enceinte de la direction de l'Elevage.

La mise en place d'une pharmacie vétérinaire locale impliquerait la formation ou l'affectation d'un chef de poste vétérinaire de l'ANDE pour la gestion de l'établissement. Ce dernier devra rendre compte au directeur régional qui pourra l'orienter dans ses activités.

L'approvisionnement de la pharmacie vétérinaire pourrait se faire auprès de dépôts pharmaceutiques gérés par la FNEC. Un dépôt est présent à Bambari et le projet d'appui à la relance et au développement de l'agrobusiness en Centrafrique (PRA-DAC) prévoit la réhabilitation et l'approvisionnement de ce dépôt d'ici 2024. A défaut l'approvisionnement se ferait à Bangui.

A ce jour, aucun produit certifié n'est disponible en RCA²². Une attention particulière devra être portée sur la qualité des produits vétérinaires fournis ; beaucoup de produits de contrefaçon circuleraient sur les marchés centrafricains.

²² Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.

Élevage

PRIORITÉ 3 - Appuyer la pratique de l'élevage



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les éleveurs sur les techniques de l'élevage

Construire des enclos pour le bétail pour les groupements

Construire un abattoir, clôturé

Doter les groupements en bêtes (ovins, caprins, volailles)

Le diagnostic territorial a permis l'identification de l'existence de quelques groupements d'éleveurs, qui semblent peu développés. Un renforcement de cet effort de structuration pourrait être bénéfique, notamment *via* la sensibilisation et le plaidoyer auprès des éleveurs et l'accompagnement administratif (statut, règlement intérieur).

Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupement(s) sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements²³.

La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation, si possible de la part de l'ANDE, sur le logement et l'alimentation des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos, et la mise place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes.

Le soutien à l'élevage bovin devrait s'accompagner d'un appui à la plateforme de médiation agro-pastorale, afin de permettre un retour de l'élevage dans des conditions apaisées.

²³ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020.

Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Associations des commerçants**
En tant que gestionnaires des marchés.
- **Mairie**
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile). A Bria, la mairie n'est le gestionnaire que d'un seul marché mais reste un interlocuteur clé.
- **Partenaires de l'aide**
ACTED est le partenaire le plus impliqué dans la réhabilitation et la construction des marchés à Bria.
- **Société civile**
L'association des maçons « Amis de Bria » pour les constructions.
- **Représentants des ministères**
Directeurs régionaux du Commerce, des Impôts et des Affaires sociales, notamment sur les questions de microfinance.
- **GER²⁴**
Pour la réhabilitation des routes.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



HISTORIQUE

- En 2020-2021, **ACTED** a finalisé la construction de six marchés. Quelques travaux de finition restent à faire ainsi que l'inauguration officielle.
- Depuis 2017, la MINUSCA réhabilite les infrastructures routières autour de Bria (réhabilitation des axes, des ponts et des bacs).



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Assurer** le suivi et veiller à la transparence des activités.

²⁴ L'entreprise française Générale de l'équipement Routier (GER) travaille en RCA dans le domaine de construction, en particulier de l'infrastructure.

Commerce

PRIORITÉ 1 - Structurer et appuyer la filière commerce



Court terme



Moyen terme



Long terme

Subventionner les commerçants ou associations de commerçants reconnues légalement

Concernant les subventions directes au commerçants, plusieurs modalités ont été évoquées par la communauté : le ciblage des commerçants disposant d'un chiffre d'affaire individuel d'au moins 500 000 XAF, ou des associations disposant d'un chiffre d'affaire cumulé de minimum 5 000 000 XAF.

Créer un système de micro crédit

Concernant l'accès au crédit, il serait préférable de renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de microfinance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui²⁵. La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pourrait être envisagée : première échelle de microfinance au-dessus de la tontine elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure de 3 à 9 mois).

Créer un centre d'achat

Il serait préférable que les commerçants présentent un plan d'affaires ou d'investissement pour accéder au crédit, afin d'assurer que les crédits soient rentables, ou *a minima* bien utilisés²⁶.

Sensibiliser le secteur informel sur l'importance des taxes légales

²⁵ Entretien avec un chef de projet relance économique, ACTED, septembre 2020, Bangui.

²⁶ Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, septembre 2020, Bangui.

PRIORITÉ 2 - Réhabiliter les infrastructures commerçantes



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter les marchés avec des clôtures

La plupart des marchés de Bria ont déjà été réhabilités, le diagnostic territorial a toutefois montré que la communauté et les gestionnaires de services avaient estimé l'action insuffisantes. Le marché central en particulier nécessiterait une réhabilitation (agrandissement, réfection des tables, installation de bacs à poubelle, réhabilitation de la boucherie).

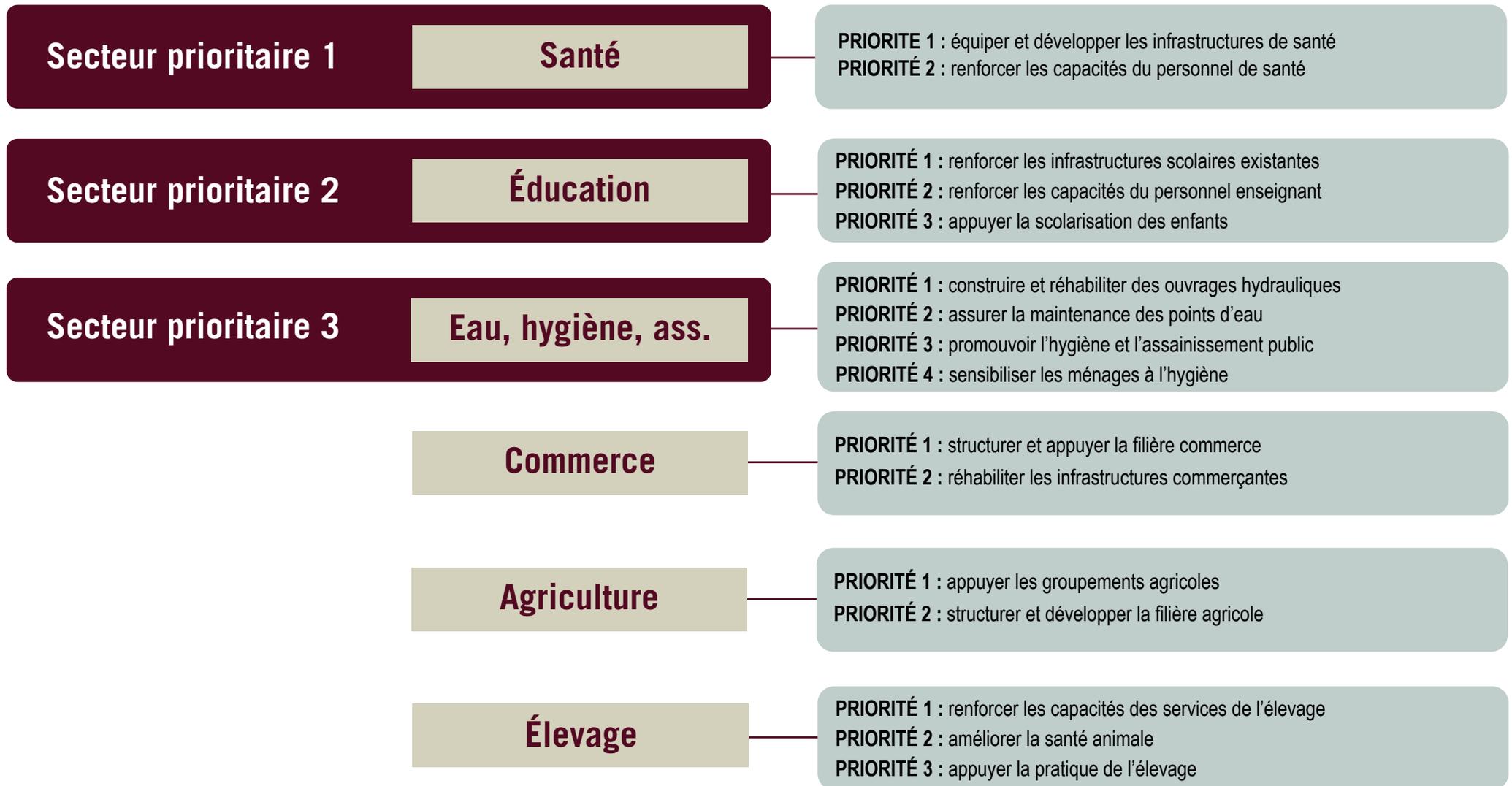
Réhabiliter les axes routiers

Les axes routiers à réhabiliter en priorité sont les axes vers Bambari, Yalinga, Ouadda, Alindao et Mingala. Pour la réhabilitation des pistes, la direction régionale des Travaux publics en lien avec l'ACDA sont les acteurs à consulter. La mairie et l'association de la Jeunesse pourraient identifier des ouvriers qualifiés. La communauté pourrait également être mobilisée pour des activités de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO).

Construire des marchés hebdomadaires sur les axes

Les marchés sur les axes, jusqu'à 25 km pourraient être gérés par la mairie.

Priorisation intersectorielle



La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 2 ateliers de planification participative les 13 et 14 avril 2021 à Bria.

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.